ISSN 0024-7650

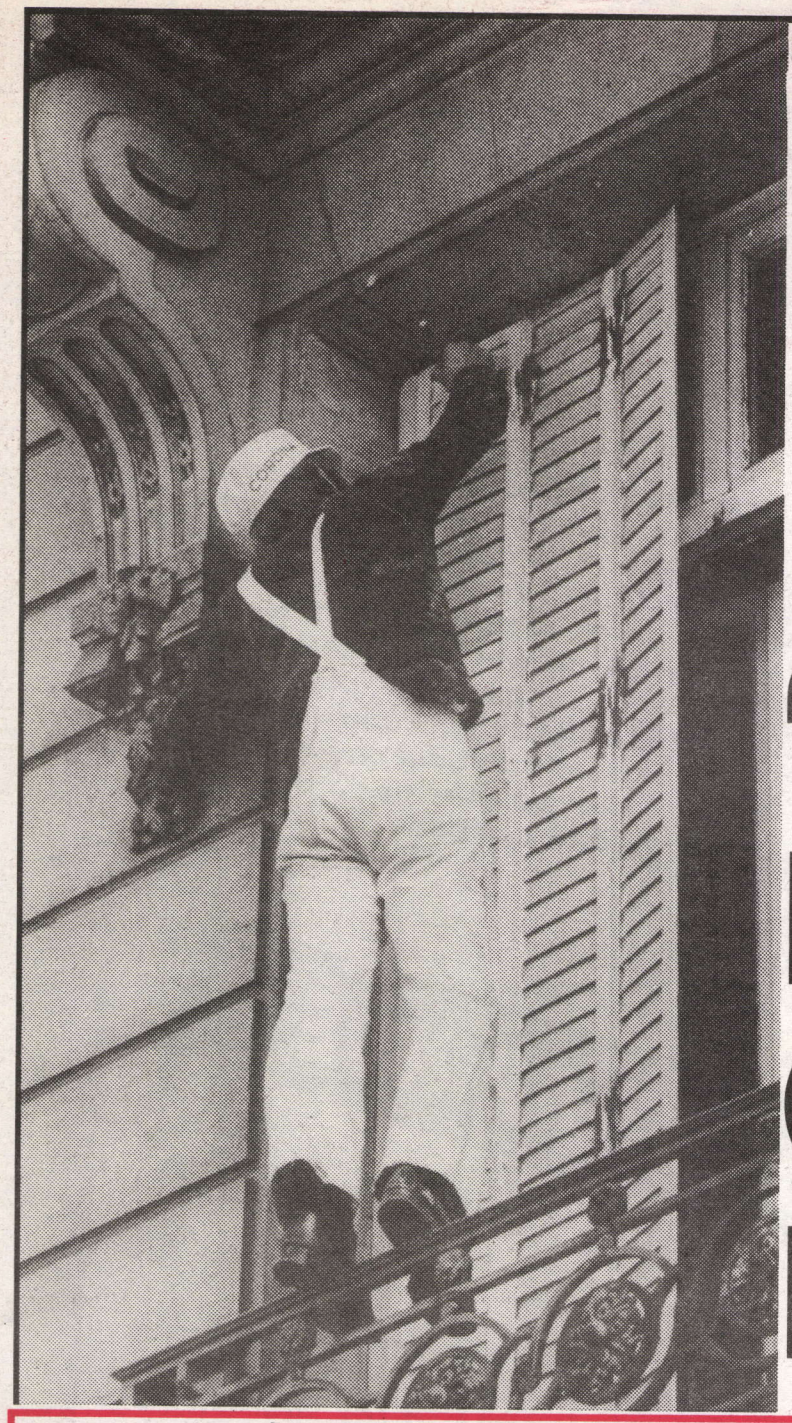

ARC

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - N° 1 216 - 18 octobre 1991 - prix : 8 F

"PETITS BOULOTS" POUR LES CHÔMEURS, GROS MAGOT POUR LES EXPLOITEURS,

LE "PLAN EMPLOI" NOUVEAU EST ARRIVÉ !

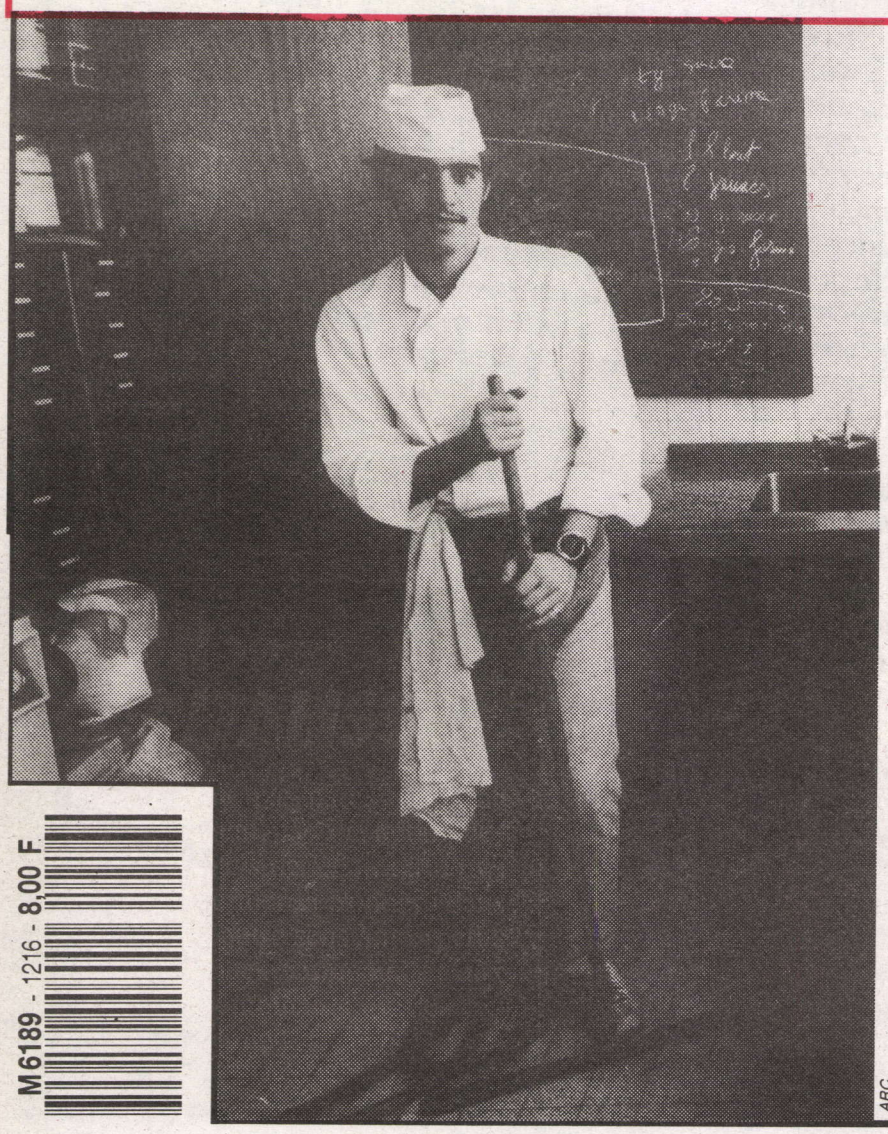

ARC

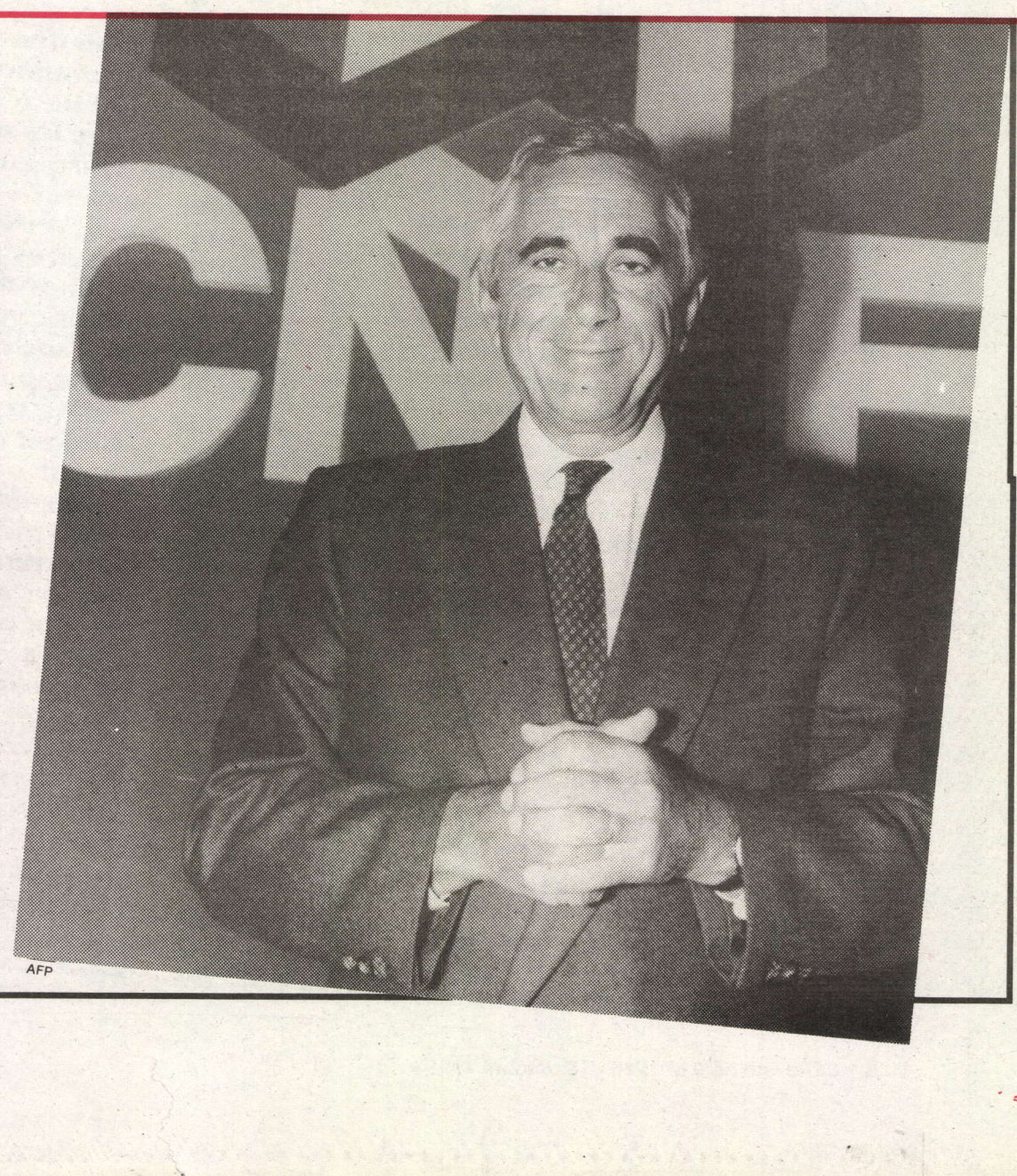

AFP

M6189 - 1216 - 8,00 F.

"Petits boulots" pour les chômeurs, Gros magot pour les exploiteurs

LE "PLAN EMPLOI" NOUVEAU EST ARRIVÉ !

Comme il est de rigueur pour tout ministre du Travail, celui du gouvernement Cresson, Martine Aubry, lance son "plan emploi". Mais c'est tout juste si l'on prend encore la peine de nous faire croire que cela enrayera le chômage, et de cacher que ce plan n'aide que le patronat.

Ainsi, la principale mesure consiste à exonérer de charges sociales l'embauche d'un jeune non qualifié. Il y a quelques mois, lorsqu'il avait été question de créer un "SMIC jeunes", la ministre s'y était déclarée opposée. Mais cette mesure revient exactement au même : de 7640 F par mois avec les charges, l'embauche d'un jeune au SMIC par un patron ne lui en coûtera plus que 5519 !

Une autre mesure consistera en dégrèvements fiscaux pour les employeurs de femmes de ménage et autres employés de maison, qui pourront déduire de leurs impôts 50% des dépenses engagées. Ceux qui ont les moyens de se payer des serviteurs vont pouvoir se les payer sur leurs impôts. Et revoilà les "petits boulots" que des ministres de droite comme de gauche ont présenté comme le remède au chômage! Si garder les enfants des riches ou leur faire le ménage est tout ce que ce gouvernement a à proposer aux jeunes chômeurs, il ne faut pas s'étonner si certains préfèrent casser des vitrines dans leur banlieue!

En fait, les ministres espèrent seulement que, grâce à la réduction d'impôts dont bénéficiera l'employeur, un certain nombre d'emplois partiels actuellement "au noir" seront désormais déclarés. Ainsi les chômeurs qui arrondissent un peu leurs revenus par quelques heures de ménage ou de babysitting ne figureront plus sur les statistiques... Interrogés ici ou là, des patrons consentent à déclarer que ces mesures leur permettront de "former professionnellement" des jeunes... par exemple au balayage ou au nettoyage des vitres. Mais surtout ils se félicitent ouvertement de pouvoir réduire leurs coûts de main-d'oeuvre, ou bien faire des économies en "blanchissant le travail au noir"! Ces mesures ne feront pas un chômeur de moins, sauf peut-être sur le papier. Si des jeunes sont embauchés, ce sera parce que cela permettra à des patrons de remplacer des salariés plus anciens par d'autres qui reviendront moins cher – même si cela est interdit en principe par ce "plan", ce sera facilement tourné.

Alors si on nous présente encore de telles mesures comme des mesures "sociales", c'est peut-être par simple habitude ou parce que, après dix ans passés à gouverner au profit du patronat, les dirigeants socialistes ont réussi à faire perdre jusqu'au sens des mots. Et puis parce qu'ainsi, avec les quelque sept milliards de francs que coûtera ce plan, le gouvernement peut s'offrir en prime un mensonge de plus.

Quand sous forme de commandes d'Etat ou d'aides diverses le gouvernement subventionne les industriels de l'armement ou d'ailleurs, on ne nous dit pas que les patrons coûtent cher. On nous dit que c'est une nécessité pour "faire face à la concurrence", ou bien "muscler l'industrie française" et autres bavardages, et que cet effort financier est nécessaire au pays. Mais quand il prend des mesures dites "sociales", le gouvernement ne rate pas l'occasion de déclarer qu'elles risquent de déséquilibrer le budget de l'Etat.

On nous le dit pour l'augmentation des salaires des fonctionnaires –qui ne rattrape même pas la baisse du pouvoir d'achat qu'ils ont subie comme les autres salariés. On nous le dit maintenant pour ce "plan emploi". Et sous prétexte qu'il faut "maintenir l'équilibre", on en profite pour faire passer en même temps des plans de privatisations!

Car on va maintenant fournir au patronat, qui en cette période d'aggravation de la crise se demande où placer son argent pour que ça rapporte sans risque, des actions d'entreprises publiques bien rentables. Cela non plus ne créera pas un emploi, cela ne "musclera" aucune industrie, tout juste le portefeuille des actionnaires. Mais on va justifier ces privatisations par la nécessité de financer le "plan emploi" par la vente de ces actions d'entreprises publiques. Et voilà comment on justifie un cadeau aux patrons par... d'autres cadeaux aux patrons.

Interrogée sur son impopularité dans les sondages, Cresson a répondu que Thatcher à ses débuts, "ne recueillait pas plus de 25% d'opinions favorables". On voit où elle prend ses références. Et en effet il n'y a aucune différence entre la politique de gouvernants de droite et celle de ceux qui se prétendent de gauche. Elle consiste dans les deux cas à céder au patronat, sous prétexte qu'il n'y aurait pas d'autre moyen de faire repartir l'économie que de lui laisser les mains libres. On voit aujourd'hui ce qu'il en est. Loin de mettre fin à la crise, cela a contribué à l'approfondir.

C'est cela le fonctionnement normal de ce qu'on nomme "l'économie de marché". Cette économie capitaliste dont on nous dit qu'elle serait le stade ultime du développement de l'humanité, mais qui l'enfonce dans le sous-développement.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

La convention nationale du Parti Socialiste

DÉPRESSION EN VUE SUR L'HORIZON 93

La formule, prononcée par Mitterrand et par Bérégovoy, du "Parti de la Réforme", a sinon semé l'émoi au sein du microcosme des dirigeants socialistes, réunis en convention nationale les 12 et 13 octobre, du moins créé le débat. Alors quoi, le Parti Socialiste ne serait-il plus le parti du président ? Celui-ci avait pourtant redit pas plus tard que lors de sa dernière conférence de presse du 11 septembre qu'il ne reniait pas son étiquette socialiste. Mais voilà, Mitterrand a aussi ses problèmes : les échéances électorales approchent et en particulier les Législatives de 1993 pourraient le mettre dans une situation inconfortable. Selon toutes probabilités, le Parti Socialiste usé et discrédité au pouvoir n'aura ni majorité absolue à l'Assemblée, ni majorité relative, et peut-être même beaucoup moins de députés qu'aujourd'hui.

Mitterrand en 1986 avait bien pu "cohabiter" avec une majorité de droite -encore que pas toujours facilement- mais rien ne dit que ce soit à nouveau une solution possible permettant d'aller des Législatives de 1993 jusqu'aux Présidentielles suivantes en 1995. Alors Mitterrand cherche une majorité sur laquelle s'appuyer au cas probable où il ne lui serait plus possible de gouverner ni avec le seul Parti Socialiste, ni non plus avec une coalition PC-PS. Comme de toute façon, même un gouvernement de gauche c'est pour faire une politique de droite, alors pourquoi pas un gouvernement socialo-centriste, genre "troisième force" à une sauce plus à la mode ? Par exemple une coalition pour "faire barrage" à Le Pen et au Front National.

Mais quelle serait alors la place du parti chéri du président dans un tel cas de figure ? Question angoissante pour un certain nombre des actuels "godillots" du président. Car Mitterrand qui est à l'origine des velléités actuelles de modification de la loi électorale espère bien changer ce qui serait la physionomie prévisible de l'Assemblée, avec le présent scrutin majoritaire à deux tours. Et qui donc devrait en faire les frais en laissant son siège à un écologiste ou un membre du Front National s'il était "instillé" un tantinet de "proportionnelle" ?

Il est vrai que les calculs de Mitterrand, et les modifications qu'il aimerait faire passer, ne seraient pas pour autant uniquement défavorables pour le Parti Socialiste du point de vue de la "lutte des places". C'est bien pourquoi la direction du parti, et Pierre Mauroy en tête, se font les relais du président et, lors de la dernière convention nationale, ont défendu les mêmes thèses.

Il est vrai qu'un certain nombre des dirigeants du parti verraient comme un avantage de garder des ministres, même si c'est en partageant avec la droite, plutôt que d'être rejetés dans l'opposition. Il est vrai aussi que même sur le plan électoral, avoir l'air de faire aux écologistes le cadeau de leur permettre d'être représentés à l'Assemblée et de leur faire des offres d'alliance pour gouverner pourrait aider au report de voix écologistes au deuxième tour et limiter le recul en sièges pour les socialistes. Mais entre les aspirations et les intérêts globaux de toutes les coteries qui composent le parti, et les intérêts particuliers ou les ambitions personnelles de chaque élu, il y a toujours chez les socialistes une marge plus ou moins conflictuelle. Et la poussière qui vient d'être soulevée mettra du temps avant de retomber.

Toujours est-il qu'il n'y a rien à attendre ni pour les travailleurs, ni même pour ce qu'un certain nombre de socialistes nomment "le peuple de gauche", des calculs et des magouilles qui agitent actuellement le Parti Socialiste. Seul l'art de la "combinazione" politique, déjà parvenu à un très haut niveau de développement dans ce monde-là, y trouvera un nouvel enrichissement.

Louis GUILBERT

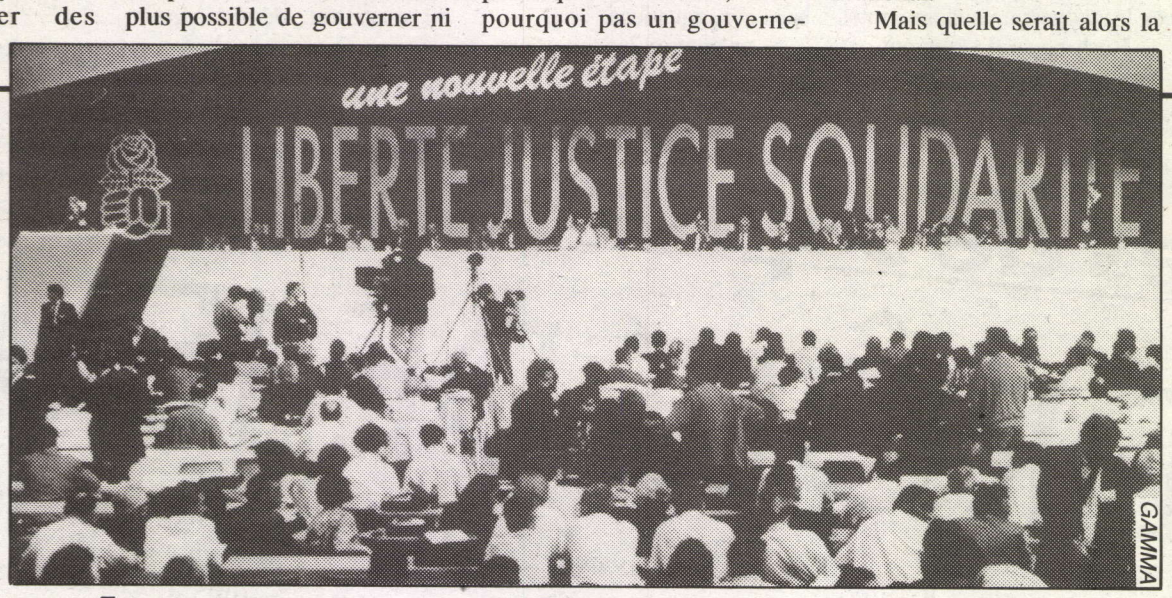

Mais le vrai mot d'ordre c'est quand même "conserver ses postes".

LA RÉFORME ÉLECTORALE VUE PAR LE PS

Le Parti Socialiste parle de réforme électorale et lors de sa dernière convention nationale la question est revenue sur le tapis. De quelle réforme électorale s'agit-il donc ? De l'établissement de la proportionnelle ? Allons-donc !

L'établissement de la proportionnelle était une des promesses électorales de la gauche avant qu'elle n'arrive au gouvernement. En 1985 elle fit voter une loi pour les élections de députés à l'Assemblée nationale, dite "à la proportionnelle", mais qui avec un seuil à 5 % éliminait de la représentation tous les courants minoritaires, sauf le Front National, qui lui s'en sortit avec plus de 30 députés et un groupe parlementaire à l'Assemblée. Quand la droite revint au gouvernement en 1986 et que ce fut l'époque de la "cohabitation", elle fit voter une loi pour le retour au scrutin majoritaire à deux tours. Ce qui ne l'empêcha pas de perdre les élections de 1988. Celles-ci, sans assurer une majorité absolue au Parti Socialiste, lui permirent de devancer quand même la droite et de revenir au gouvernement.

La seule élection qui reste actuellement basée sur un système de "proportionnelle", avec un seuil également à 5 % pour éliminer la représentation des groupes électoralement les plus faibles, mis à part l'élection au Parlement européen, c'est le scrutin des "Régionales". C'est d'ailleurs l'échéance électorale la plus proche, puisqu'elle doit avoir lieu dans moins de six mois. Les socialistes souhaitaient d'ailleurs modifier la loi pour ce scrutin, en supprimant la plus grosse part de ce qu'il en reste de "proportionnelle" pour l'aligner sur un mode de scrutin similaire à celui des élections municipales.

Rappelons qu'aux Municipales, la liste qui est soit majoritaire au premier tour, soit remporte le plus grand nombre de voix au second tour, emporte la moitié des sièges et se partage ensuite avec les autres listes l'autre moitié proportionnellement au nombre de voix recueillies, tout en éliminant toujours les listes en-dessous de 5 % de toute représentation. C'est ce système appliqué au scrutin des Municipales, que Mauroy -le secrétaire du Parti Socialiste- avait déjà déclaré vouloir appliquer à l'ensemble des élections dans ce pays. Un système qui pour lui, comme pour Mitterrand qui a reparlé de revoir la loi électorale dans un avenir indéfini lors de sa dernière conférence de presse du 11 septembre, a l'avantage pour eux de dégager des majorités tout en permettant la représentation de certains groupes et l'élimination d'autres.

Le Parti Socialiste et le gouvernement auraient bien voulu modifier la loi pour les Régionales, mais devant l'hostilité de la droite et le désaccord du Parti Communiste, il n'a pas osé faire passer une telle modification à l'aide de l'article 49-3. Par contre, il voudrait aujourd'hui mettre d'ores et déjà en chantier une réforme du scrutin pour les prochaines Législatives de 1993.

Pas question de renoncer au scrutin majoritaire et de revenir à la proportionnelle, dit Mauroy. Il s'agit seulement "d'installer" un zeste de proportionnelle, et les hypothèses avancées évoquent soit la création de 50 à 100 sièges supplémentaires de députés (577 actuellement), élus à la proportionnelle, soit le maintien du nombre actuel de députés mais en en faisant élire un certain nombre à la proportionnelle, soit même un scrutin différencié selon les départements. Mais de toute façon, on peut faire confiance à Mitterrand et au Parti Socialiste pour mettre un seuil pour éliminer les formations les plus faibles, et pour fabriquer la "représentation" qui les arrange le mieux.

La prochaine réunion du CERCLE LEON TROSTKY
portera sur le thème
74 ANS APRES LA REVOLUTION D'OCTOBRE VIVE LE COMMUNISME !
VENDREDI 8 NOVEMBRE 1991
à 20 h 30 Salle de la Mutualité 24, rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro : Maubert-Mutualité - Participation aux frais 10 F

FETE DE LUTTE OUVRIERE
A TOURS
SAMEDI 19 OCTOBRE
de 14 à 24 h - Salle de la Pléiade
à LA RICHE

DÉMOCRATIE AU-DESSOUS DE LA CEINTURE

Est-il arrivé au juge Clarence Thomas de *"harceler sexuellement"* sa collaboratrice Anita Hill quand il était son patron, il y a quelque dix ans ?

Nous n'en savons évidemment rien, et on peut douter que les téléspectateurs américains en sachent réellement davantage malgré le grand déballage auquel ils ont eu droit du 11 au 15 octobre à ce sujet... si tant est, d'ailleurs, que la chose en elle-même présente réellement quelque intérêt pour d'autres que les individus concernés. Mais ces individus ne sont, bien sûr, pas n'importe lesquels : le juge Thomas est patronné par George Bush pour devenir membre de la Cour suprême. Celle qui l'accuse aujourd'hui est professeur de droit.

Selon le système américain, la nomination d'un membre de la Cour suprême par le président doit, pour être entérinée, être confirmée par un vote des sénateurs. Or, les sénateurs ont, le 8 octobre, décidé de reporter leur vote d'une semaine afin *"d'éclaircir publiquement"* les accusations de *"harcèlement sexuel"* formulées contre le candidat du président par son ancienne assistante. Il faut préciser que lesdites accusations venaient d'être opportunément révélées par une fuite à la presse au cours du week-end précédent.

"Eclaircir publiquement" l'affaire, puisqu'il en allait officiellement de l'honneur d'un éventuel membre de la magistrature suprême, cela a signifié que, par exemple, vendredi 11 octobre, toutes les grandes chaînes de télévision ont interrompu leurs programmes (même la pub, c'est tout dire) pour diffuser en direct l'audition d'Anita Hill devant une commission sénatoriale ; et cela a duré, paraît-il, plus de dix heures, avec à la clé un étalage de précisions anatomiques de la plus haute tenue...

Bien évidemment, ni la démocratie ni le respect des femmes n'ont réellement quelque chose à voir dans cette affaire.

Il est classique que le président en poste cherche à placer "ses hommes" et que ses adversaires se servent contre lui du moyen de pression qu'ils détiennent, avec ces nominations à la Cour suprême. Quitte à faire feu de tout bois, à exploiter (voire à créer de toutes pièces, ce n'est pas impossible) tout ce qui peut sembler fournir matière à scandale. Vu l'hypocrite puritanisme dominant, le domaine des mœurs est tout à fait exploitable par les peu reluisants politiciens de

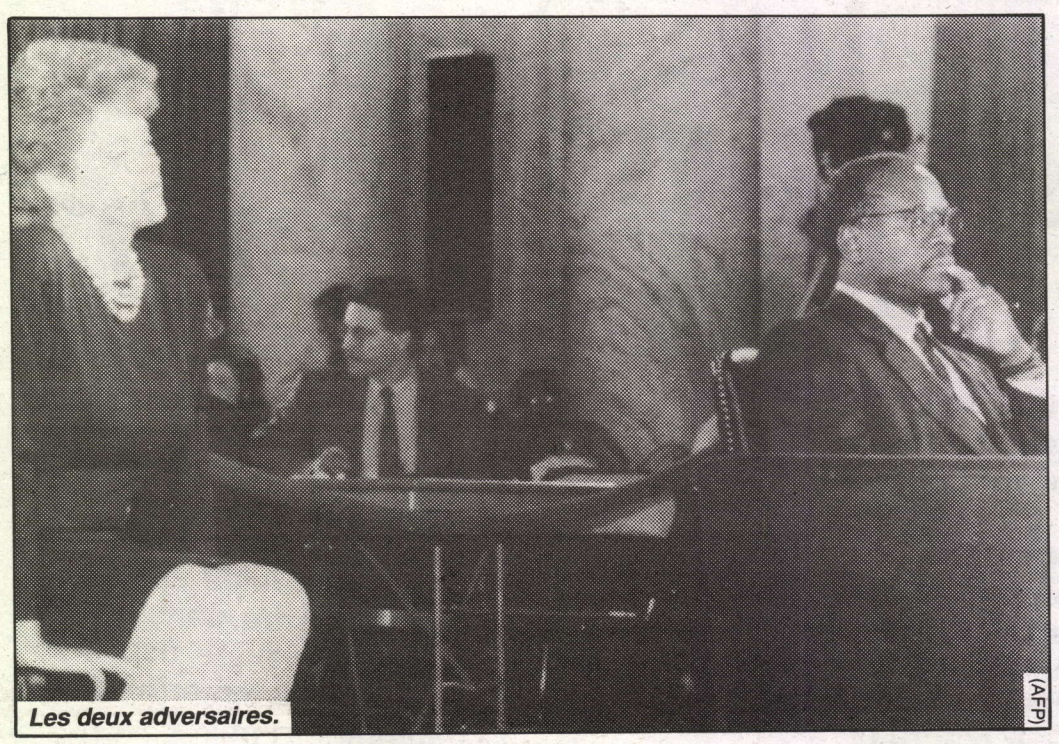

Les deux adversaires. (AFP)

tous bords, dans leur lutte pour le pouvoir, comme on l'a déjà vu lors de précédentes campagnes présidentielles aux Etats-Unis.

L'élection présidentielle est prévue pour novembre 1992, c'est-à-dire dans un an. Mais la course est déjà bien entamée, et les adversaires démocrates de Bush ne sont sûrement pas innocents de tout ce remuement de pourriture - d'autant plus malsain, s'il est possible, que les deux protagonistes sont des Noirs, considérés comme ayant atteint les sommets de la réussite sociale... ce qui, dans une société en crise et aussi profondément imprégnée par le racisme, ne peut pas être sans conséquences.

Si on en croit les reportages, ce déballage télévisé aurait passionné les foules aux Etats-Unis. Pourtant, les travailleurs, la population noire - et les femmes aussi, d'ailleurs - auraient bien d'autres motifs pour incriminer Clarence Thomas, autrement graves.

Il était destiné à remplacer un magistrat, démissionnaire en juin dernier à l'âge de 83 ans, qui était le seul magistrat noir de la Cour suprême jusque-là. Le juge représentait encore d'une certaine façon l'époque des succès, sur le plan législatif, de la lutte pour les droits civiques. Il se montrait aussi relativement libéral sur des questions telles que la liberté de l'avortement ou la peine de mort. Clarence Thomas, au contraire, est résolument conservateur, catholique hostile à la liberté de l'avortement, et partisan de mesures ouvertements réactionnaires.

S'il a été finalement retenu, d'extrême justesse, ce n'a pas été pour cela ! Mais les électeurs américains y auront gagné de savoir tout, tout, tout, sur le zizi du juge (du moins sur ce qu'il en aurait dit pour tenter son assistante...). D'ici que, du côté des Démocrates, une autre croustillante affaire de mœurs vienne à son tour à la Une, il n'y a peut-être pas loin : c'est la "glasnost", version démocratie américaine...

Christiane LE GUERN

40000 cartes de séjour en loterie

DRÔLE DE JEU !

Dimanche 13 octobre, des dizaines de milliers d'immigrants en situation irrégulière ont participé, dans une petite ville de Virginie, à une "loterie" d'un genre particulier. L'administration a délivré, par tirage au sort, 40 000 "cartes vertes", cette carte qui aux Etats-Unis donne le droit de travailler légalement et permet en général d'obtenir ensuite la citoyenneté américaine.

En 1986 et 1989, les Etats-Unis avaient déjà délivré de la même façon 10 000 cartes vertes. Mais c'est une goutte d'eau dans la mer des immigrants clandestins qui vivent et en général travaillent aux Etats-Unis dans l'illégalité.

Pour donner une idée, l'administration américaine estimait en 1986 qu'il y avait entre 3 et 6 millions d'immigrants clandestins qui résidaient aux Etats-Unis depuis au moins quatre années consécutives. Cette année-là, les Etats-Unis avaient adopté une loi permettant la régularisation de ceux de ces immigrants qui pouvaient prouver qu'ils avaient résidé sans interruption aux Etats-Unis depuis le 1er janvier 1982 (preuves bien difficiles à apporter, car beaucoup faisaient justement des aller et retour de leurs pays d'origine avec des visas de tourisme, et n'avaient pas en général les pièces justificatives - bulletins de salaires, loyers - nécessaires... justement parce qu'ils étaient en situation irrégulière !). En 1990 seulement un million sept cent mille personnes avaient pu demander à bénéficier de cette loi, et devraient être peu à peu "régularisées".

La foire aux "cartes vertes" qui s'est déroulée le 13 octobre a eu bien des aspects odieux. Elle a permis a beaucoup d'avocats ou d'officines véreuses de se faire de l'argent sur le dos des immigrants à la recherche de combines plus ou moins illusoires pour avoir plus de chances de gagner à la loterie. Par exemple, certains expédiaient pour leurs clients deux cents lettres de demande, multipliant ainsi leurs chances d'être tirés au sort...

De toute façon, d'office, 16 000 "cartes vertes" étaient réservées aux immigrants venant d'Irlande - grâce à l'activité du sénateur Edward Kennedy, soucieux de conserver les voix de la communauté d'origine irlandaise - et les autres, aux ressortissants de seulement 33 pays, en général européens ; ceux venant des continents plus pauvres étant à quelques exceptions près écartés.

Et si 40 000 personnes ont obtenu leur "carte verte", des millions d'immigrants continueront à vivre et à travailler illégalement aux Etats-Unis, sans droits, dans l'insécurité et souvent de ce fait dans la surexploitation.

S. F.

Cuba

FIDEL AU POSTE

Ceux qui, hypocritement, attendaient du IVe congrès du PC Cubain l'annonce d'un changement de cap, en ont été pour leurs frais. En réalité, et comme cela était prévisible, l'autorité de Fidel Castro n'a pas un instant été contestée et les quelques nouveautés qui ont marqué ce congrès ont été soit présentées par lui ou son frère (réapparu le second jour), soit approuvées par le "lider maximo".

Au pouvoir depuis 1959, secrétaire général du Parti Communiste Cubain depuis 1965, Fidel Castro qui, lors de son combat contre Batista, n'était ni marxiste, ni communiste, fait figure aujourd'hui, pour une presse sans mémoire, de dernier chef de file d'un communisme par ailleurs balayé de la planète, en tout cas de l'Europe.

C'est que Cuba, victime depuis plus de trente ans de l'embargo des Etats-Unis et de leurs alliés, tient encore tête à l'impérialisme américain. Et malgré les accords Gorbatchev-Bush, malgré le lâchage politique de l'URSS et le quasi-abandon de l'aide économique soviétique, Castro ne veut pas s'incliner, ne veut pas laisser la place. Ceux qui, à Miami et ailleurs, souhaitaient voir le régime s'effondrer de lui-même par les excès de la dictature et l'aggravation sans précédent de la situation économique, en sont encore réduits à attendre... et à comploter.

L'absence de démocratie, la main de fer de Castro et de sa famille n'expliquent pas tout. Il y a, dans les rapports de Fidel Castro et des couches pauvres de Cuba, des relations qui tiennent au sentiment de délivrance et de dignité qui a accompagné les premières mesures prises par Castro en 1960 pour réaliser la réforme agraire et, devant le durcissement américain, pour tenir tête aux mesures de répression de l'impérialisme US. Le régime de Castro, qui, rappelons-le, au départ se voulait simplement libéral, radical, démocratique, a eu incontestablement un immense soutien populaire. L'action des guérilleros avait rencontré la révolte paysanne et Castro n'a pas voulu décevoir cette base. Son évolution ultérieure, marquée par le rapprochement obligé avec l'URSS - et ses conséquences intérieures comme le revirement "marxiste" de Castro - marqué aussi par le durcissement du régime, la disparition de nombre de libertés et de droits démocratiques non pas par rapport à Batista mais par rapport aux débuts du régime, a certes, au fil des ans, attaqué peu à peu cette base populaire. Mais si aujourd'hui la jeunesse cubaine rêve sans doute du niveau de vie américain, il ne faut pas oublier que, absence de liberté pour absence de liberté, il a fait sans doute longtemps meilleur vivre pour les plus pauvres dans le Cuba de Castro que dans le Haïti de Duvalier ou à Saint-Domingue.

Ce n'est pas seulement à cause de l'alphabétisation ou du développement des soins médicaux, mais à cause de la dignité retrouvée et d'un certain égalitarisme. Bien sûr aujourd'hui, il existe à Cuba corruption, inflation et surtout pauvreté croissante, mais il n'est pas sûr que cela soit au seul régime que la population en impute la faute.

Cuba, faut-il le répéter, n'a jamais été communiste, quels que soient les titres dont le régime s'est affublé. La conversion de Castro au pseudo-marxisme, les tentatives économiques plus ou moins copiées du modèle stalinien, corrigées et adaptées aux nécessités d'un petit pays, n'ont été que des réactions de défense et de survie du régime et de ses dirigeants nationalistes dans un monde hostile où le seul allié était à l'Est. Cet allié aujourd'hui manque. Castro est sur la corde raide, mais s'il ne saute pas -en tout cas pas encore- c'est sans doute qu'il jouit encore d'un certain appui populaire.

Dans ce contexte les concessions "démocratiques" faites par le IVe congrès - possibilité d'adhésion au parti des croyants de toute obédience, élection des députés au suffrage universel, dissolution du secrétariat du parti et suppression des suppléants - tout cela ne signifie pas grand-chose. Castro refusant de céder aux injonctions de Washington, qui aurait bien voulu, comme au Nicaragua, d'un régime de multipartisme, issu d'élections démocratiques assurant la victoire d'une Chamorro cubaine sur Castro, vient de réaffirmer que le multipartisme est de la "multi-cochonnerie" et la démocratie à l'occidentale, une "ordure".

Les mots sont provocants, volontairement. Reste à savoir combien de temps encore Fidel Castro pourra les prononcer, car la situation économique de l'île se dégrade très rapidement. Et le IVe congrès a aussi tenu à préciser qu'elle irait en s'aggravant et qu'il fallait que la population s'y prépare. Tout le problème est de savoir dans quel sens, et surtout à quel rythme, évolueront les rapports entre le régime et la population.

Castro vient de passer un cap, mais pour combien de temps ?

Colette BERNARD

Birmanie

Des militaires au moment du coup d'Etat de 1988. GAMMA

PRIX NOBEL DE LA PAIX... DES CIMETIERES

Le prix Nobel de la paix 1991 a été décerné à la dirigeante de l'opposition birmane, Aung San Suu Kyi, assignée à résidence depuis juillet 1989, par les généraux qui régentent le pays. Les jurés ont annoncé vouloir ainsi récompenser "un des exemples les plus extraordinaires de courage civique en Asie durant les dernières décennies".

Mme Aung San Suu Kyi. (AFP)

Le junte militaire birmane exerce une dictature sanguinaire se réclamant vaguement d'un prétendu socialisme national. Les généraux ont ruiné le pays, qui figure aujourd'hui parmi les plus pauvres du monde, et instauré la terreur. Mais pas sans complicités. Le Japon et la Thaïlande voisine, par exemple, où se trouve actuellement réuni le Gotha des hommes d'Etat et de la finance internationale, sont parmi les plus fermes soutiens du régime et achètent à bas prix le bois birman. La Suisse, elle, vend des armes.

Un partisan de la lauréate a estimé que l'attribution du prix permettrait peut-être de faire condamner cette fois les militaires par l'ONU ; plus de deux ans après les massacres de Rangoon qui firent 3 000 morts, et un an après l'annulation des élections favorables à Aung San ! C'est dire si les regrets exprimés aujourd'hui par les dirigeants occidentaux sur l'absence de démocratie dans le pays sont de pure forme...

Mais le prix Nobel est aussi décerné à une dirigeante qui s'est mise au service de la lutte non-violente, prêche les manifestations désarmées et donc une certaine forme de résignation face à une junte militaire sanguinaire qui, elle, ne s'embarrasse pas de scrupules.

Fille du général qui avait négocié l'indépendance du pays avec les autorités coloniales britanniques en 1947, mariée à un Anglais professeur à l'université américaine d'Harvard, cette bourgeoise a commencé ses activités politiques en 1988, en utilisant le nom de son père.

Le dictateur Ne Win vieillissant puis ses successeurs ont, cette année-là, sauvagement réprimé les manifestations populaires. En septembre 1988, ils ont procédé à un véritable bain de sang à Rangoon, la capitale. En province, la police et l'armée ont assassiné des centaines de manifestants, arrêté et exécuté des opposants, fait disparaître les cadavres. Mais Aung San n'a pas pour autant décidé de renoncer à ses illusions légalistes. *"Malgré tout cela, je continue à croire que nous devons essayer un changement pacifique et constitutionnel"*, affirme-t-elle.

On comprend que le jury du prix Nobel, qui a déjà récompensé Nixon, Kissinger, Walesa et Gorbatchev, l'ait choisie. Cette opposante - là n'appellera pas les pauvres à répliquer à la violence par la violence, quel qu'en soit le prix pour eux.

Pierre VERNANT

(ARC)

Ozal et son Premier ministre, Mesut Yilmaz.

LES ENJEUX D'UNE

Les élections législatives

VERS UN "SERRAGE DE CEINTURE" ANTI-OUVRIER

Dimanche 20 octobre, les plus de 28 millions d'électeurs que compte la Turquie sont conviés à se rendre aux urnes. Il vaudrait d'ailleurs mieux dire qu'ils y sont obligés puisque dans ce régime qui ne badine pas avec l'autorité, le vote est obligatoire sous peine d'amende. En somme, «démocratie oblige» !

Même si en Turquie l'armée n'est jamais bien loin du pouvoir politique, la bourgeoisie tient malgré tout à recourir, quand elle le peut, au rituel démocratique et aux jeux parlementaires, tout comme ses semblables européennes. Ces élections d'octobre 1991 sont même anticipées, puisque leur date normale aurait dû être le printemps 1992. C'est au mois d'août dernier que, cédant aux pressions de l'opposition – mais surtout du patronat –, le Premier ministre Mesut Yilmaz a décidé d'avancer la date. Ce qui revenait à reconnaître l'impossibilité de gouverner plus longtemps avec l'actuelle majorité, basée sur l'ANAP, le parti du président de la République Turgut Ozal, un parti qui aux dernières élections avait emporté les deux tiers des députés avec seulement le tiers des voix, et qui a connu ces derniers temps une usure politique précipitée.

Le gouvernement de l'ANAP est en place depuis 1983 : trois ans après le coup d'Etat de septembre 1980, les militaires avaient estimé nécessaire de remettre en place une façade parlementaire, en portant au pouvoir le gouvernement «civil» d'Ozal et de son parti l'ANAP (le «Parti de la Mère Patrie»), composé à partir de différents transfuges des anciens partis de droite et d'extrême-droite, et maintenu au pouvoir grâce à des lois sur mesure. Et même si les militaires se sont ensuite tenus en retrait, l'image de l'ANAP

(ARC)

Un meeting électoral de Demirel.

LA LOI ÉLECTORALE

La loi électorale élaborée sous la direction des généraux après le coup d'Etat de 1980 est toujours en vigueur. Elle se résume à une suite de barrages. Pour les partis admis à se présenter, il faut, pour avoir droit à des élus, atteindre 10% des suffrages exprimés à l'échelle nationale. Mais cette condition remplie, encore faut-il avoir droit à des élus dans les circonscriptions locales, ce qui nécessite d'y avoir 20% des voix, voire 25% dans certaines circonscriptions.

Ainsi, on peut très bien imaginer un parti qui aurait 19,99% des voix à l'échelle nationale et qui n'aurait aucun élu. A l'inverse, ce système curieusement "proportionnel" peut donner une considérable prime majoritaire au parti arrivé premier. C'est ce qui a permis à l'ANAP, aux dernières élections, d'emporter les deux tiers des sièges de députés avec seulement le tiers des suffrages exprimés. Et on estime qu'avec autour de 30% des voix - selon leur répartition - un parti est pratiquement assuré de se retrouver majoritaire au Parlement.

LES PARTIS EN PRÉSENCE

Dans les élections du 20 octobre, six partis présentaient des candidats à l'échelle nationale.

– *L'ANAP* (Anavatan Partisi), le «Parti de la Mère Patrie», le parti du président de la République Ozal, au pouvoir en fait depuis 1983 et très discrédité. Le publicitaire chargé de remonter un peu son image dans ces élections n'était autre que... Jacques Seguela ! Un spécialiste du recyclage des vieux chevaux de retour usagés qui, après s'être fait la main en France avec les campagnes de Mitterrand, s'est lancé comme on voit sur le marché international de la publicité pour politiciens pourris. Le résultat n'est tout de même pas garanti et on imagine que Seguela a été assez prudent pour se faire payer d'avance !

– *Le DYP* (Dogru Yol Partisi), le «Parti de la Juste Voie» de Süleyman Demirel, est le parti traditionnel de la bourgeoisie libérale, particulièrement implanté dans les campagnes. Ecarté du pouvoir depuis plus de dix ans, le DYP a pu se refaire une virginité et, pour la démagogie, un vieux politicien comme Demirel, qui sait «parler peuple», ne craint personne.

– *Le SHP* (Sosyaldemokrat Halk Partisi), le «Parti Populiste Social-Démocrate» de Erdal Inönü, est l'héritier du «Parti Républicain du Peuple», le parti unique créé par Mustafa Kemal. Il cherche à se présenter comme la version turque des partis sociaux-démocrates européens. Après avoir gagné les mairies des principales grandes villes (Istanbul, Izmir, Ankara, Adana...) lors des élections municipales de 1989, il a déjà eu le temps de s'y discréditer...

– *Le DSP* (Demokrat Sol Partisi), le «Parti de la Gauche Démocratique» a pour chef Bülent Ecevit, lui aussi vieux politicien écarté du pouvoir depuis plus de dix ans et qui a eu le temps de se refaire une virginité. Ecevit peut se permettre en particulier d'avoir le verbe plus radical qu'Inönü, et lui dispute, notamment dans les grandes villes, les voix de la classe ouvrière.

– *Le RP* (Refah Partisi), le «Parti du Bien-être» d'Erbakan est en fait une coalition des islamistes et de l'extrême-droite nationaliste de Türkes.

– *Le SP* (Sosyalist Partisi), le «Parti Socialiste», est un mouvement issu de l'extrême-gauche maoïste qui, pour la première fois, se présente aux élections.

Une semaine avant les élections, les sondages donnaient 13,4 % des voix au RP, 27,6 % au DYP de Demirel, 20,2 % à l'ANAP, 24,9 % au SHP, 11,4 % au DSP, 0,9 % au SP.

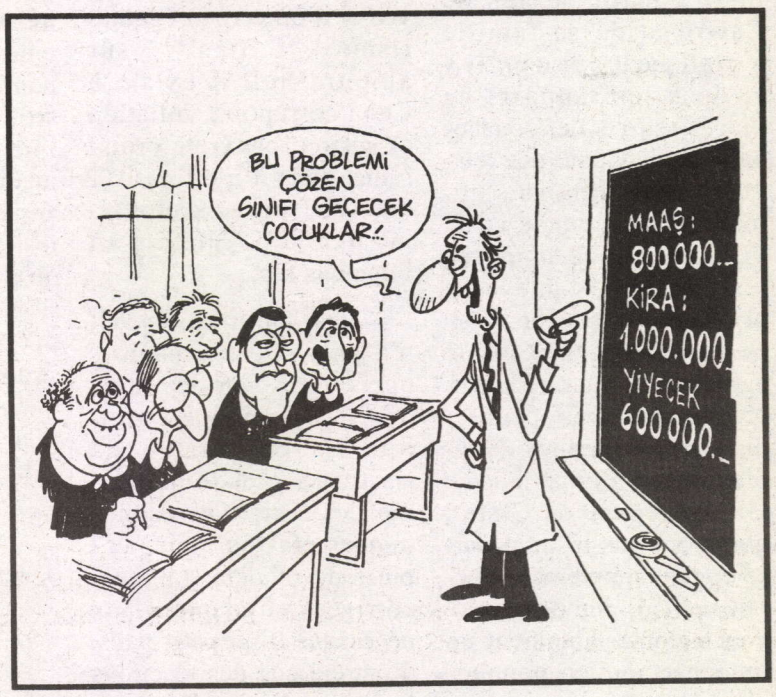

***Demirel, Inönü, Yilmaz, Ecevit, et (derrière) Erbakan et Türkes.* «Pour passer, les enfants, il faut résoudre ce problème : salaire 8 0 0 0 0 0 , 1 000 000 pour le loyer, 600 000 pour la nourriture».**
***(Dessin du quotidien* Hürriyet).**

Turquie

ELECTION du 20 octobre

a été et reste celle d'un parti né pour servir de feuille de vigne à la dictature militaire, une dictature sous laquelle les travailleurs ont perdu la moitié de leur pouvoir d'achat, pendant que les droits politiques et syndicaux les plus élémentaires étaient foulés aux pieds.

Comme disent certains Turcs, c'est tout le pays avec ses 57 millions d'habitants qui était devenu une prison de plein-air. Pendant ce temps, l'ANAP est vite devenue le repaire de tous les affairistes véreux, qui se sont servis de leurs postes aux différents niveaux du pouvoir pour amasser des fortunes, à commencer par Ozal lui-même, qui a bien profité, lui et toute sa famille dont les frasques s'étalent à la Une des journaux.

Le régime s'est, peu à peu, redonné un visage libéral. Les partis et les leaders interdits par le coup d'Etat sont réapparus. Une loi d'amnistie a été adoptée – même si cette amnistie est en réalité très limitée. Mais surtout, depuis quelques années, sur un autre plan, on a assisté à une remontée, d'abord lente, puis de plus en plus rapide, de la combativité ouvrière. Longtemps comprimé sous la chape de la dictature, le mécontentement ouvrier a recommencé à s'exprimer, notamment par des grèves dont la plus massive a été celle des mineurs du bassin de Zonguldak, en décembre 1990-janvier 1991.

C'est là que les critiques de la bourgeoisie, et plus particulièrement du patronat turc, se sont multipliées à l'égard du gouvernement d'Ozal, incapable d'empêcher le développement des grèves et d'avoir face à celles-ci une politique cohérente. Et ces pressions ont sans doute joué pour l'amener à décider des élections anticipées. La bourgeoisie turque voulait éviter de vivre quelques mois de trop dans une situation préélectorale et de retarder ainsi l'application de la politique d'austérité draconienne qu'elle appelle de ses vœux.

Car alors que l'inflation se développe à un rythme annuel de 60 à 70 %, alors que les travailleurs viennent à grand-peine d'imposer des rattrapages de salaires allant suivant les secteurs de 200 à 300 % – après des années de blocage – le patronat ne se prive pas de dire qu'il va falloir appliquer une cure d'austérité et un «serrage des ceintures» draconiens. A l'heure où les différents partis en sont encore aux discours et aux promesses électorales, c'est probablement à une telle politique – blocage des salaires, par exemple, sous prétexte de lutte contre l'inflation que les travailleurs de Turquie ont à s'attendre dans les mois qui viennent.

Maintien au pouvoir de l'ANAP, gouvernement des libéraux de Demirel ou des sociaux-démocrates du SHP, ou coalition de ces partis, la formule politique adoptée dépendra évidemment des résultats électoraux ; mais son programme est déjà tracé. Il s'agit de donner à la bourgeoisie turque les moyens de reprendre l'offensive contre la classe ouvrière ; une politique qui pour le régime d'Ankara est une constante, dans les périodes où il prend la forme d'une dictature ouverte tout comme dans celles où il s'entoure – mais jamais pour bien longtemps – de quelques apparences démocratiques.

Julien SILVA

Au Kurdistan

NOUVELLE OFFENSIVE DE L'ARMÉE TURQUE

Le 11 octobre, l'armée turque a encore une fois franchi la frontière avec l'Irak et bombardé des villages du Kurdistan irakien. Il s'agissait, selon l'armée, de répondre à une opération du PKK (le "Parti des Travailleurs Kurdistan", mouvement kurde de guérilla) qui avait causé la mort de onze soldats. Mais avec plus de trois mille soldats, d'importants moyens matériels, l'opération de l'armée turque a certainement fait bien plus de morts, sinon parmi les combattants du PKK, du moins dans la population des villages irakiens bombardés.

Au mois d'août, l'armée turque avait déjà mené une opération de grande envergure, s'enfonçant de plusieurs kilomètres en territoire irakien. Engluée dans une véritable occupation militaire des régions kurdes de l'est de la Turquie, l'armée turque cherche de son propre aveu à créer à la frontière irakienne, une sorte de "zone de sécurité" où elle s'arrogerait le droit d'intervenir et qui lui permettrait, pense-t-elle, d'empêcher toute infiltration de militants du PKK.

Le régime mène ainsi, dans l'est du pays, une véritable guerre coloniale dont la logique le pousse à poursuivre ses opérations de *"maintien de l'ordre"* au-delà de ses frontières. Avec la complicité des puissances occidentales, dont des troupes restent stationnées aux confins turco-irakiens, et qui estiment visiblement que ce que fait l'armée turque, c'est autant que leurs soldats n'ont pas à faire.

Yougoslavie

Dans la soirée du mardi 15 octobre, un nouvel accord de cessez-le-feu (un de plus) a été signé à Moscou, sous l'égide de Gorbatchev, entre Serbes et Croates. Celui-ci aura-t-il plus d'effet que les précédents ? L'avenir le dira.

Mais force est de constater que jusqu'à présent, à peine un accord de cessez-le-feu était-il signé entre les parties en conflit en Yougoslavie, que, sur le terrain, les armes le démentaient. De réunions en rencontres, les représentants nationalistes croates et ceux de la Serbie, via l'armée fédérale, prévoyaient des délais à l'application desdits cessez-le-feu : délais invariablement repoussés. Et les quelques gestes qui, d'un côté comme de l'autre, auraient pu laisser croire à une possible embellie sombrent, eux aussi, tour à tour. Ainsi, une partie seulement des soldats fédéraux assiégés dans leur caserne par les Croates ont pu quitter Zagreb ; ainsi encore, le convoi chargé de ravitailler la ville de Vukovar assiégée par les Serbes a dû rebrousser chemin après être arrivé dans les faubourgs de la ville.

La guerre entre nationalités qui ensanglante la Yougoslavie ne semble donc pas près de cesser ni même être en passe de s'atténuer. Quant aux puissances occidentales, inquiètes des proportions que prend à leurs frontières l'incendie yougoslave, elles semblent, elles aussi, faire preuve d'une solide inefficacité dans la contrainte qu'elles disent vouloir exercer sur les parties en présence pour les voir conclure un accord.

Les Etats impérialistes d'Europe ont d'abord menacé la Yougoslavie de sanctions économiques... sans effet. Puis d'une interposition militaire... sans plus d'effet. D'autant que, à cette dernière éventualité, la Grande-Bretagne s'était montrée résolument hostile. Puis, les puissances européennes ont menacé de se retirer purement et simplement du guêpier yougoslave, si les belligérants ne faisaient pas un effort pour débloquer la situation. Et enfin, dernier acte qui se montrera sans doute aussi inefficace que les autres, les Douze ont convoqué les présidents des six Républiques yougoslaves à une conférence de paix *«de la dernière chance»*. Car il paraîtrait que maintenant les Etats européens sont prêts à faire des propositions concrètes alors que jusqu'à présent ils s'étaient contentés d'offrir «un cadre» dans lequel les Républiques devaient parvenir à s'entendre entre elles.

Quelles peuvent être les propositions concrètes concoctées par les experts européens ? Pour l'heure, rien n'a filtré. Mais il paraîtrait tout de même que les puissances occidentales auraient un plan pour résoudre *«la situation des minorités ethniques, en particulier celle des Serbes de Croatie»*. Ce plan qui peut cacher bien des marchandages, voire bien des remises en cause de frontières, n'a pas eu l'air de sourire aux dirigeants de la Bosnie-Herzégovine qui viennent subitement de proclamer la souveraineté de leur République. Tout se passe en effet comme si le Parlement de Sarajevo craignait qu'un accord entre Serbes et Croates se fasse au détriment de la Bosnie qui pourrait être partagée, entre Serbes et Croates justement, au cas où ces derniers accepteraient de céder à la Serbie des territoires aujourd'hui croates où vivent des majorités de Serbes.

En tout cas, si les divers peuples yougoslaves qui sont en situation de minorité dans telle ou telle des régions nourrissent des espoirs du côté d'éventuelles initiatives venant des puissances européennes, s'ils en attendent davantage de justice ou même seulement la fin de leur oppression nationale, alors ils ne vont qu'au-devant d'amères désillusions. Il n'est que de se souvenir des interventions passées de l'impérialisme dans cette région de l'Europe. C'est un des camps impérialistes – celui de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis – qui, au sortir de la Première Guerre mondiale, avait subordonné les peuples yougoslaves à la monarchie réactionnaire des Serbes. C'est l'autre camp, celui de l'Allemagne nazie, qui, vingt ans plus tard, livra une partie du pays au régime fascisant croate des Oustachis durant le second conflit mondial.

Pour les populations de Yougoslavie, les puissances européennes ne peuvent en fait rien apporter de bon : soit leur impuissance, soit le soutien à certaines des cliques nationalistes rivales qui aujourd'hui dressent les peuples dans une sale guerre sans issue.

Georges LATTIER

Hôpitaux

Après un quatrième jeudi de manifestation

LE MOUVEMENT VA-T-IL S'AMPLIFIER ?

Le 10 octobre, manifestation des hospitaliers...

(LO)

Jeudi 17 octobre, pour la quatrième semaine consécutive, infirmières et personnels des autres catégories hospitalières étaient appelés à manifester côte à côte dans les rues de Paris, pour crier leur ras-le-bol des mauvaises conditions de travail, des salaires insuffisants et du manque d'effectifs.

Au cœur de ce mouvement aux aspects multiples, il y a d'abord les infirmières et les élèves-infirmières qui étaient largement majoritaires dans les cortèges des jeudis précédents.

Le "sit-in", organisé à l'issue de la manifestation du jeudi 3 octobre par l'association qui se nomme "Coordination nationale infirmière", a continué depuis. Des infirmières se relaient jour et nuit devant le ministère de la Santé.

Les prétendues négociations ouvertes lundi 14 octobre par le ministre de la Santé, Durieux, au sujet des infirmières ont tourné court. Le ministre essaie de gagner du temps en dispersant la discussion des conditions de travail sur des points secondaires et hôpital par hôpital. Concrètement, il ne propose aucune enveloppe budgétaire pour l'embauche et les salaires.

Bien que dans les hôpitaux parisiens ce soient surtout les syndicats CGT, FO et CRC (ex-CFDT des hôpitaux parisiens) qui aient donné de l'écho aux initiatives de la "Coordination nationale infirmière" et qu'ils appellent toutes les catégories, les assemblées générales regroupent principalement des infirmières.

Dans certains services, des infirmières qui se disent "en grève" trouvent normal de laisser aides-soignantes et agents avec une charge de travail supplémentaire. Ailleurs, comme cela s'est vu à la Pitié-Salpétrière, ce sont les aides-soignantes et les agents qui se montrent réticents à rejoindre le mouvement. Parfois, plus rarement, c'est tout le personnel d'un service qui se déclare en grève et décide d'un service minimum. *"Je suis en grève parce qu'il manque quatre agents dans le service, par sur le problème infirmier"* explique une agent de l'hôpital Sainte-Anne.

Pour l'instant, le mouvement est loin d'avoir l'importance et le caractère explosif de celui de l'automne 1988. Dans la rue, les manifestants se comptent par milliers, pas par dizaines de milliers. Les infirmières elles-mêmes ne participent pas massivement aux actions entreprises. Les autres catégories sont moins mobilisées que les infirmières mais proportionnellement plus qu'en 1988, malgré la crainte de "rouler pour les infirmières", ce qui témoigne de la profondeur de leur mécontentement.

Les syndicats, la CGT en particulier, s'affirment pour un mouvement inter-catégoriel mais ils ne cherchent pas à mettre en avant des revendications communes sur lesquelles l'ensemble du personnel pourrait se rassembler. Ils continuent à évoquer de façon floue les spécificités de chaque catégorie ainsi que des revendications locales par hôpital. Au niveau de l'organisation du mouvement, ils ont constitué à l'échelle de l'Ile-de-France un comité inter-hôpitaux qui regroupe pour l'instant essentiellement des syndicalistes et emboîte le pas à la "Coordination nationale infirmière", tout en disant s'en démarquer.

Cependant, malgré un relatif piétinement, le mouvement dure depuis trois semaines et ne faiblit pas, au contraire. Dans les hôpitaux, de nouveaux services se déclarent "en grève" sous des formes diverses. Cela va du simple autocollant sur la blouse au service minimum assuré par les seuls assignés par la direction, en passant par l'heure de débrayage. Par endroits, le mouvement touche d'autres catégories que les soignants : ainsi, à Saint-Antoine, le personnel ouvrier s'est réuni et a voté la grève pour jeudi 17 octobre.

Partout, une minorité commence à exprimer le désir d'une lutte sérieuse. En début de semaine, à l'hôpital Beaujon de Clichy, lors d'une assemblée regroupant environ 120 personnes, un administratif a été applaudi lorsqu'il a dit qu'il fallait une revendication. Une infirmière présente, exaspérée par les atermoiements des organisateurs, a tout à coup pris la parole : *"On n'a qu'à demander 2 000 F pour tous et de meilleures conditions de travail"*. Cela a suscité un courant d'approbation mais pas encore de décision. A l'hôpital Sainte-Anne, une assemblée générale de 76 personnes a approuvé un appel à la grève pour jeudi 17 sur les revendication des 2 000 F d'augmentation et de l'embauche.

De telles revendications communes seraient nécessaires pour une lutte qui soit réellement celle de l'ensemble du personnel des hôpitaux. Souhaitons que la journée du 17 octobre et ses lendemains nous en rapprochent.

Correspondant LO

LA LUTTE DES ASSISTANTES SOCIALES

... et des assistantes sociales.

(LO)

A la suite des infirmières de la coordination, les assistantes sociales en grève sont installées en "sit-in" depuis jeudi 10 octobre, dans le square Boucicaut non loin de Matignon à Paris, malgré l'interdiction du préfet et l'intervention des policiers qui, à plusieurs reprises, ont arraché sous la pluie les bâches et les toiles de tente.

Le mouvement se poursuit toujours et certaines AS en sont maintenant à un mois de grève. Une large partie du personnel (difficile à évaluer exactement à cause de la diversité des employeurs et des lieux de travail) est en grève totale ou partielle.

Le 10 octobre, les assistantes sociales ont manifesté à plusieurs milliers, aussi nombreuses que le 1er octobre, avec cette fois plus de la moitié du cortège venu de province.

Le mouvement continue donc, mais se heurte à la fin de non-recevoir du gouvernement. Ce dernier a simplement nommé un certain M. Blocquaux, chargé d'une "mission de concertation et d'évaluation", mais sans pouvoir réel.

Le 17 octobre devait avoir lieu une nouvelle manifestation dans le cadre de l'ensemble des travailleurs du secteur social.

Les revendications des AS sont à la fois particulières et générales. Elles réclament en premier lieu la reconnaissance de leur niveau, dans la grille de la Fonction publique à "bac + 3", puisqu'elles font effectivement trois années d'études après le bac. Mais le gouvernement s'y refuse car cela entraînerait une revalorisation des salaires qu'il n'admet pas : il propose donc "bac + 2", ce qui indigne les AS.

Les assistantes sociales réclament également, et de toute façon, une revalorisation des salaires (pas chiffrée officiellement) et l'amélioration des conditions de travail. Et cette fois il s'agit de revendications qui concernent tout le secteur social, tout le secteur de Santé, et même tous les travailleurs d'une manière générale.

Les assistantes sociales savent bien qu'elles courent des risques à rester isolées. Il est évident qu'elles n'occupent pas des postes déterminants dans l'activité économique, et que le gouvernement peut fort bien laisser pourrir la grève (ce qu'il est en train de faire...). C'est pourquoi elles se préoccupent de faire converger leur lutte avec les autres travailleurs du secteur social... mais jusqu'à un certain point. Ainsi, le 10 octobre, les assistantes sociales et le personnel de Santé ont manifesté séparément. Les AS ont simplement envoyé une délégation vers la manifestation de la Santé. Cela tenait en partie à la volonté de la Coordination des infirmières. Mais cela tenait aussi au désir des AS de ne pas "disparaître" derrière les infirmières qui sont bien davantage citées par les médias.

L'esprit qui consiste à défendre sa corporation, sa profession, est malheureusement très répandu parmi les salariés, et la manifestation du 17 octobre risquait comme les précédentes d'être l'addition de plusieurs mouvements catégoriels bien plus qu'un mouvement général, même limité au secteur social et de la Santé.

Il faut espérer cependant que le mouvement sera assez fort pour finir par passer par-dessus le corporatisme.

Correspondant LO

Hôpitaux de Lyon

(LO)

UN MÉCONTENTEMENT PROFOND

A Lyon, le 26 septembre, il n'y a pas eu de mot d'ordre de grève, la coordination infirmière n'existant pas. Par contre, le 3 octobre, un certain nombre d'infirmières auraient aimé faire grève. Mais elles en ont été empêchées, ayant été menacées d'être accusées d'abandon de poste si elles se portaient grévistes. Le 10 octobre enfin, la CGT et le CRC ont lancé un appel à toutes les catégories. Pour la première fois depuis le début de ce mouvement, une manifestation a eu lieu à Lyon, mais elle a eu relativement peu d'écho et n'a rassemblé que quelques centaines de personnes.

Si les infirmières ont un peu bougé, les autres catégories restent spectatrices, bien que l'idée de la nécessité d'une lutte d'ensemble fasse son chemin, car tout le monde a les mêmes problèmes.

De plus, aucune revendication n'a été réellement définie. Pour la CGT, chaque catégorie doit faire comme elle veut, s'inscrire dans la lutte *«avec sa propre spécificité»*.

Devant le peu de mobilisation, la CGT a décidé d'organiser un «sit-in» 24 h sur 24, devant les grilles de l'Hôpital Edouard Herriot. Deux tentes ont été montées jeudi 10 octobre, et les militants campent, espérant rallier à leur action des hospitaliers mécontents. Mais comment ce type d'action minoritaire pourrait-il aider à la mobilisation des hospitaliers qui hésitent à se lancer dans l'action ?

En fait, les raisons d'être mécontents ne manquent pas. Ainsi, à l'Hôpital E. Herriot, 45 postes d'infirmières restent vacants, faute de candidates pour les occuper. Les personnes en congés, maternité, maladie ou annuels, ne sont plus remplacées depuis longtemps. Pour les infirmières, la direction a recours uniquement aux intérimaires mais, même là, c'est insuffisant.

Pour l'ensemble du personnel soignant, les roulements sont chamboulés, les repos et les congés annuels sont supprimés ou reportés. Il devient courant, pour les hospitaliers d'un service en nombre déjà réduit, d'aller remplacer des absents dans d'autres services, ou dans d'autres pavillons.

La direction, pour suppléer au manque de personnel, essaie depuis plusieurs mois de mettre en place de nouveaux roulements, dits du *«temps choisi»*. Nous sommes, paraît-il, libres d'organiser notre temps de travail. Mais bien évidemment, nous devons le faire en fonction du nombre de présents et en fonction des pointes d'activité dans la journée. Et, bien sûr, être entièrement disponibles pour être présentes lorsqu'il manque quelqu'un. On nous a même proposé de travailler en deux fois.

De plus, nous devons *«maîtriser les dépenses»*. Du coup, nous nous retrouvons de plus en plus en rupture de stock.

La direction remet en cause certaines primes accordées. Par exemple, elle supprime la prime d'urgence à des services qui la touchaient depuis toujours, prétextant que cette prime n'est pas justifiée.

Par contre, elle trouve normal de ne pas payer les heures supplémentaires de jour, de nuit et de dimanche. Tous les nouveaux embauchés le sont sous contrat à durée déterminée, ne bénéficiant pas des mêmes droits que les titulaires et pouvant être licenciés par la direction comme bon lui semble.

Enfin, les infirmières estiment que les augmentations de salaires, obtenues grâce à leur grève de 1988, sont bien insuffisantes. Quant aux salaires des ASH, des AS et ouvriers, ils ont été peu ou pas du tout revalorisés. Quoi d'étonnant si certains disent qu'il faudra bien, à un moment ou à un autre, que ça explose. Même si les derniers mouvements ont été relativement peu suivis, le mécontentement, lui, est profond.

Correspondant LO

Les tentes de la CGT devant l'hôpital Herriot.

(LO)

Les professions du spectacle contre la comédie du patronat

(AFP)

Tandis que représentants syndicaux et patronaux se réunissaient pour discuter du déficit de l'UNEDIC, des milliers de membres des professions du spectacle ont manifesté le 10 octobre à Paris contre les menaces qui pèsent sur leur régime d'assurance-chômage. En même temps, représentations et tournages étaient suspendus pour la journée.

Selon les représentants patronaux à l'UNEDIC, la caisse de chômage des professions du spectacle aurait versé 2,3 milliards de prestations pour 500 millions de cotisations versées dans l'année. Ce déficit serait à mettre au compte, selon le représentant du CNPF à l'ASSEDIC de Paris, d'abus commis par les salariés. Et il a cité à l'appui les noms de quelques grandes vedettes qui auraient touché des indemnités chômage.

La CGT, largement majoritaire dans ce secteur, rétorque que ces chiffres ne prennent pas en compte les cotisations des salariés permanents de ce secteur qui, eux, ne touchent aucune prestation.

Les professions du spectacle emploient environ 120 000 salariés dont la moitié sont employés en permanence. Mais dans la réalité, sur les 60 000 «intermittents» restant, 22 000 toucheraient des indemnités chômage. Les autres ne touchent rien, soit parce qu'ils ne s'inscrivent pas au chômage, soit parce qu'ils n'ont pas travaillé le minimum de 507 heures dans l'année qui ouvre droit aux indemnités.

Quant à la dénonciation médiatique et démagogique des «abus», émise par le représentant du CNPF, elle fait un peu vite le silence sur la réalité. La grande majorité des artistes ont en effet un travail qui est par nature intermittent, pour des cachets qui sont loin d'être ceux d'Hollywood. Pour ceux-ci, les indemnités chômage sont le seul moyen de ne pas être contraints à changer de métier. Sans compter que, derrière les artistes, le spectacle compte quantité d'autres professions bien plus obscures mais tout aussi indispensables – de l'éclairagiste à l'accessoiriste en passant par les divers métiers techniques liés à l'utilisation de la caméra ou de la pellicule – pour lesquels les salaires sont loin d'être mirifiques.

Mais, en fait d'abus, il y en a un, pourtant connu de tous, dont le représentant du CNPF s'est bien gardé de faire état – celui des cotisations patronales. Le dernier rapport de la Cour des comptes avait indiqué qu'en 1989, pour la seule région parisienne, 154 millions de francs de cotisations patronales des entreprises du spectacle n'avaient pas été recouvrés par l'UNEDIC. Et, autant qu'on sache, le CNPF n'a toujours pas protesté contre ce scandale, ni proposé de moyen d'y remédier et de faire passer les employeurs à la caisse.

D'ailleurs ce qui est vrai du régime des professions du spectacle est vrai de l'ensemble de l'UNEDIC. Le patronat et le gouvernement n'ont pas manqué de tirer les sonnettes d'alarme à propos du déficit de la caisse de l'UNEDIC, estimé à 7,3 milliards de francs pour 1991 et à 16 milliards de francs pour 1992. Et s'ils envisagent la possibilité d'une augmentation des cotisations, ils n'ont toujours rien dit sur la façon dont ils comptent s'y prendre pour faire payer leurs dettes aux employeurs, dettes dont le montant concernant l'UNEDIC, toujours selon le rapport de la Cour des comptes, serait de 30 milliards pour la seule région parisienne. Il y aurait pourtant là largement de quoi rendre la caisse bénéficiaire !

François ROULEAU

Arsenal de Cherbourg

NON AUX LICENCIEMENTS

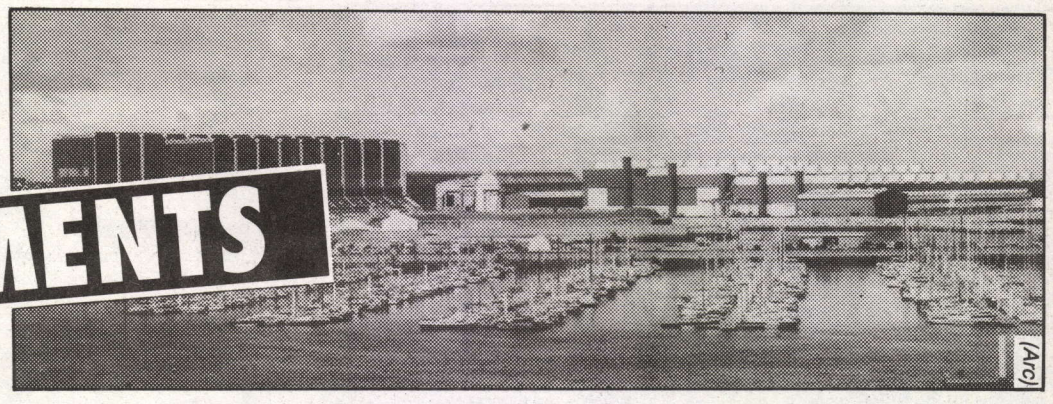
(Arc.)

Depuis l'annonce, mi-septembre, d'une réduction des emplois de sous-traitance (800 personnes actuellement) et de sureffectifs dans le personnel d'Etat à l'Arsenal de Cherbourg, le mécontentement et l'inquiétude se manifestent de plus en plus parmi l'ensemble du personnel - plus de 5 000 employés à statut - quant à l'avenir de leur emploi.

La première réaction eut lieu le 18 septembre, lors d'un rassemblement qui réunit 2 000 personnes ; puis, le 3 octobre, entre 2 500 et 3 000 personnes se rassemblèrent à nouveau pour exprimer leur volonté de s'opposer aux suppressions d'emplois.

Le lundi 7 octobre, le délégué général de l'Armement, venu à Cherbourg pour la cérémonie de désarmement du sous-marin *Le Redoutable*, fut accueilli par une haie d'honneur organisée par 3 000 ouvriers en colère. Quelques œufs frôlèrent tous ces étoilés qui n'en menaient pas large. Et toutes les cérémonies, petits fours et flonflons, furent supprimés à la hâte.

Dans l'usine, de plus en plus d'ouvriers sont conscients qu'ils ne doivent en aucun cas laisser licencier leurs camarades de la sous-traitance. Car il y a bien assez de chômeurs déjà sur l'agglomération, et, derrière eux, tout le personnel est visé. De nombreux exemples d'entreprises où les emplois précaires furent d'abord supprimés sans qu'il y ait de réaction, puis à leur suite, des emplois dits fixes, sont là pour servir de leçon.

De nombreux problèmes se posent et font l'objet d'intenses discussions : doit-on, pour maintenir l'emploi, réclamer à cor et à cri, comme le font conjointement la hiérarchie, les syndicats et le PCF, le maintien du 7e et du 8e sous-marins nucléaires d'attaque (SNA), la continuation de la fabrication d'engins de destruction, ou nous battre pour nos salaires et notre emploi, quitte à fabriquer autre chose que ces joujoux meurtriers ?

La lutte ne fait que commencer, tout le monde étant conscient qu'il s'agit d'un bras de fer entre le gouvernement et nous. Mais nous représentons une force considérable sur toute l'agglomération, et on ne voit pas pourquoi nous ne pourrions pas, à notre tour, imposer notre loi.

Correspondant LO

(Arc.)

Débrayage le 10 octobre.

Ateliers SNCF de Quatre Mares (Sotteville-lès-Rouen)

Trois experts en licenciements expulsés par les travailleurs

Aux ateliers de Quatre Mares, en quelques années, les effectifs sont passés de 1 000 à 750. La discipline, le flicage ont été renforcés. Mais la dernière trouvaille de la SNCF est de faire appel à des entreprises privées spécialisées dans les études de productivité.

En juin dernier, dans l'atelier Moteurs, on a vu arriver trois enquêteurs qui notaient tout ce qu'on faisait. Pendant deux semaines on les a vus fourrer leur nez partout et nous poser des questions incongrues. Cela a provoqué quelques incidents et altercations avec des copains qui avaient du mal à travailler avec un petit chien dans le dos. Quand on a appris le résultat de l'enquête, le ton a monté. Selon ces "experts" l'atelier Moteurs travaillait *"à 59% de sa capacité"*. Tout le monde a compris leurs intentions pour l'avenir : nous faire travailler plus sans embaucher personne.

L'affaire a rebondi dernièrement : trois autres enquêteurs ont commencé leurs investigations dans trois autres ateliers. Immédiatement un des ces ateliers, celui des Roues, a cessé le travail et chacun s'est mis à vider son sac à un directeur venu pour essayer de calmer les esprits. Pour nous convaincre, ce directeur n'a rien trouvé de mieux que de citer en exemple Peugeot-Talbot pour justifier les suppressions de postes. Il a réussi à mettre le feu aux poudres.

Deux heures plus tard, après avoir fait le tour de l'usine en cortège, nous nous sommes retrouvés 500 rassemblés. L'immense majorité des ouvriers de Quatre Mares était présente. Et l'ambiance était chaude. Les deux directeurs des ateliers qui étaient là en ont pris pour leur grade. A tel point qu'à la fin l'un d'eux a dit : *"Vous croyez que c'est malin, à des centaines, de s'en prendre à deux pauvres types ?"* Ils parlaient évidemment d'eux-mêmes.

Tout le monde exigeait le départ immédiat des trois enquêteurs, mais les directeurs n'en démordaient pas : *"Ils resteront jusqu'à demain soir pour faire leur travail"*. Alors dès qu'un délégué a proposé d'expulser nous-mêmes ces trois indésirables, ce fut l'unanimité. On est parti immédiatement à leur recherche dans les bureaux où ils s'étaient réfugiés. Ils ont tout juste eu le temps de ramasser leur veste et leur attaché-case. Et on les a accompagnés en cortège jusqu'à leur voiture.

Cette réaction a changé l'ambiance dans les ateliers : *"Ça fait du bien, on leur a donné une bonne leçon"*, disaient certains. Et aussi : *"C'est comme ça qu'il faut faire, on a été trop gentils avec les patrons ces dernières années..."*

Correspondant LO

Semurval (Valenciennes)

Un chauffeur de bus licencié

Mercredi 9 octobre, dix membres du bureau du Syndicat Intercommunal qui dirige la Société de transport du Valenciennois, la Semurval - dont au moins deux maires du PCF - votaient le licenciement d'un chauffeur accusé de tentative d'escroquerie par la direction (voir LO n° 1215 du 11 octobre). Un seul des élus du PCF a voté contre, le maire de la commune d'Onnaing. Ce vote était prévisible : la défense des intérêts des travailleurs n'est plus le premier souci de ces maires... s'il l'a jamais été.

Une reconstitution a eu lieu. Elle a montré que l'accident était tout à fait possible. Mais comme le pare-chocs du bus a *"subi des dommages"* lors de la reconstitution, contrairement au constat établi après l'accident, le licenciement a été décidé pour *"fausse déclaration"*.

Par ailleurs plusieurs militants de la CGT, membres ou proches du PCF, ont commencé aussi à hésiter devant une lutte pour faire reculer la direction. Contrairement aux engagements pris lors des assemblées de la semaine précédente, il n'y a pas eu de nouvel appel de la CGT à débrayer sitôt la sanction connue. Seuls sont venus à une réunion une trentaine de chauffeurs parmi ceux qui ne travaillaient pas à cette heure-là. Et le ton n'était pas à la lutte.

L'affaire sera portée devant les Prud'hommes, mais en attendant, la direction marque des points contre les travailleurs de la Semurval...

Correspondant LO

Peugeot-Talbot (Poissy - 78)

Près de 6 mois après l'instauration des 4 × 10

PRODUCTION TOUS RISQUES

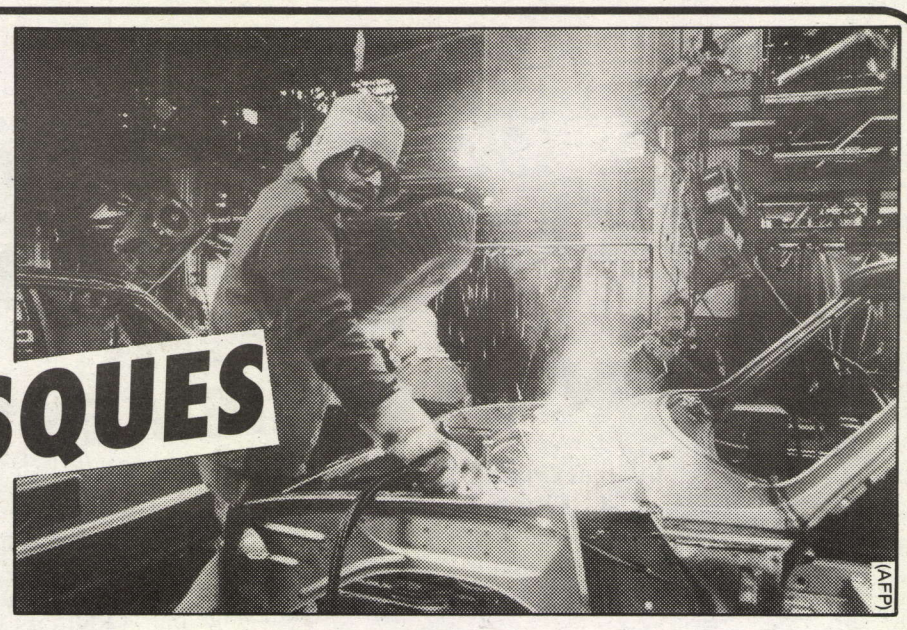
(AFP)

Un grave accident a eu lieu récemment aux Presses de l'usine Peugeot (ex-Talbot) de Poissy. Un travailleur d'une société extérieure, qui inspectait une nouvelle presse de 5 200 tonnes et contrôlait la conformité de l'installation aux normes de sécurité, a été coincé entre le transfert chargé de déplacer les pièces et le bâti de la presse. La presse était en cours de montage et des travailleurs d'une autre société extérieure intervenaient en même temps sur l'installation sans être informés de la présence du contrôleur !

Car, pour la direction de Talbot, un seul souci prime : mettre cette presse le plus rapidement en service et partout faire donner la production au maximum le plus longtemps possible.

Résultat pour nous dans les ateliers : les accidents se multiplient et ils ne peuvent qu'aller en augmentant, tant la situation est intenable près de 6 mois après l'instauration des 4 × 10. Car tous ces accidents sont la conséquence directe des cadences insupportables que nous subissons, de la chasse systématique aux temps morts et de cette organisation complètement démente qui nous épuise 10 h 14 par jour et cause déjà à beaucoup d'entre nous des troubles nerveux importants.

L'absentéisme atteint certains jours dans plusieurs ateliers des taux de 15 à 20 % des effectifs, le stock de voitures en retouche ne descend plus en-dessous de 5 000 véhicules, signe du ras-le-bol des ouvriers. Mais la direction persiste et signe : elle instaure la retouche tous les samedis depuis la rentrée et demande en plus des volontaires les 1er et 11 novembre, officiellement jours fériés. Pour la production, il n'y a pas d'armistice.

Alors, combien de temps cet enfer va-t-il durer ? C'est la question que chaque travailleur chez Talbot se pose avec l'espoir qu'on y mette fin rapidement. Mais les objectifs d'augmentation de productivité fixés par Calvet pour l'ensemble du groupe PSA (+ 8 % en 1991, + 10 % en 1992 et + 12 % les années suivantes) ne laissent planer aucun doute sur les intentions de la direction à Poissy.

Pour la santé de ses profits, Calvet et les capitalistes qu'il sert nous entraînent dans une spirale où tous les risques sont pour nous. Il est plus que temps que cela cesse.

Correspondant LO

Renault-Billancourt

LA CGT, DU SYNDICALISME... AU DÉMARCHAGE COMMERCIAL

Quand la CGT défendait les "Dix de Billancourt". Aujourd'hui elle cherche des clients.
GAMMA

L'usine de Billancourt est en train de fermer ses portes, le terme étant fixé à avril 1992. Et les travailleurs sacrifiés sur l'autel de la compétitivité et sous la forme d'un prétendu plan social, sont pour beaucoup licenciés et «promus» à rejoindre le rang des chômeurs.

Face à cette situation l'on pourrait s'attendre à ce que les syndicats fassent preuve d'un minimum de fermeté. En ce qui concerne la CFDT et FO, c'est réglé depuis longtemps, il n'y a pas meilleurs signataires des accords et divers plans sociaux proposés par la direction. La CGT par le passé avait au moins un autre langage et, même si elle se gardait bien d'organiser les travailleurs et de leur donner des perspectives de lutte, elle s'opposait aux licenciements et à la fermeture de l'usine tout en y allant aussi, bien sûr, de ses propositions industrielles assorties du «produire» français et de son horreur des Japonais !

Mais aujourd'hui la CGT, à travers un questionnaire distribué aux travailleurs de la Régie en tant que clients Renault, se fait agent commercial de la Régie et prétend avoir de meilleures solutions que celles de la direction pour sauver la boîte !

Cette politique n'est pas nouvelle de la part de la CGT et n'existe pas que chez Renault, mais que l'on juge plutôt du ton et des formules utilisés.

Le tract présentant le questionnaire est titré : *«Acheter Renault, ça passe par quoi ?»* et suivi de : *«Plus question de laisser les directions, PDG en tête, parler à la place des clients pour leur faire dire ce qu'ils ont envie» !*

Ou encore : *«La CGT se propose d'aller à la rencontre de nos clients, ceux d'aujourd'hui et de demain, pour leur demander leur avis, sur les Renault, ce qu'ils en pensent dans tous les domaines» ;* puis plus loin : *«Par ce débat, vrai, en nous faisant honnêtement l'écho de l'attente de chacun, nous avons un but précis : DEFENDRE RENAULT».*

Dans le questionnaire lui-même, la CGT s'adresse aux clients : *«Chers clients, chères clientes, chaque Renault vendue en plus, c'est des chômeurs en moins. Avec vous nous pensons que Renault a de l'avenir s'il répond à vos besoins».*

Après toute une série de slogans du même style suivent des questions du genre : *«Les délais de livraison étaient-ils trop longs, l'état du véhicule à la livraison était-il satisfaisant ? Pour faire face à la concurrence étrangère pensez-vous qu'une coopération entre Renault et Peugeot serait bénéfique ? Pourriez-vous donner un ordre de priorité concernant les 5 points ci-dessous :*

- *prix des voitures trop cher,*
- *respect du client,*
- *amélioration de l'après-vente,*
- *baisse du taux de main-d'œuvre,*
- *respect des délais».* Etc.

Le but avoué de tout ce baratin commercial étant : *«Faire de Renault une grande marque de l'an 2 000».*

Depuis 1982, les salaires sont bloqués, les licenciements continuent et le PDG, Lévy, annonce 40 % de suppressions de postes d'ici à 1999. En quoi les intérêts des travailleurs iraient-ils de pair avec ceux de la Régie Renault ? De telles idées n'existent que dans la tête des dirigeants de la CGT et sont très loin des préoccupations actuelles des travailleurs : salaires et emplois. Mais apparemment la direction de la CGT tient plus à se montrer soucieuse des intérêts de la Régie que de ceux des travailleurs.

Correspondant LO

REUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIERE

THIONVILLE	NANCY	ARGENTEUIL (Val-d'Oise)	LES MUREAUX (Yvelines)
Vendredi 18 octobre à 20 h 30.	Vendredi 25 octobre à 20 h 30.	Vendredi 18 octobre à 20 h.	Samedi 19 octobre à 16 h.
Salle du Manège :	Palais des Congrès :	Salle Ambroise Croizat 21, rue Defresne Bast (derrière le Centre de soins) :	Salle SRV :
"Après le coup d'Etat manqué, où va l'URSS ?"	**"Après le coup d'Etat manqué, où va l'URSS ?"**	**"L'actualité du communisme".**	**"Le communisme, seule alternative à cette société en faillite".**

Snecma Corbeil (91)

LES CARISTES EN GREVE EMPECHENT UN LICENCIEMENT

Après huit jours de grève, les travailleurs de la SERCOMAT, entreprise extérieure à la SNECMA, ont fait reculer la direction et empêché le licenciement d'un de leurs camarades.

Rappelons (voir LO n° 1214 du 4 octobre) que la direction avait dernièrement muté, à un poste de cariste, ce travailleur qui avait été embauché comme laveur de pièces (travail qu'il ne pouvait plus assurer pour raison de santé). Puis, prétextant qu'il ne pouvait plus exécuter sa tâche d'origine, elle le licenciait.

Face à une première mobilisation des caristes, la direction recula, proposant de transformer le licenciement en mutation à Hispano, à Bois-Colombes en banlieue nord. Ce qui signifiait au moins deux heures supplémentaires de transport quotidien, une mutation donc qui équivalait à un licenciement déguisé. Ce faux recul de la direction ne fit qu'irriter les travailleurs et le mouvement de grève s'accentua.

Il aura donc fallu huit jours de grève de près de la moitié du personnel cariste (une trentaine de salariés) pour que la direction de la SERCOMAT finisse par céder. Notre camarade ne sera pas licencié. Le poste de travail de laveur de pièces qu'il occupait auparavant sera réaménagé par la SNECMA et tenu à tour de rôle par quelques travailleurs.

Cette grève et son issue sont d'autant mieux perçues par tous que les mouvements au sein des entreprises extérieures ne sont pas monnaie courante. C'est justement ce genre de grève que la direction de la SNECMA pensait éviter en introduisant de nombreuses entreprises extérieures pour mieux diviser les travailleurs.

Il y a quelques années, par exemple, les caristes faisaient partie du personnel SNECMA, et avaient la possibilité de réagir en même temps que l'ensemble des autres salariés. Aujourd'hui, nombres de travailleurs de la SNECMA (caristes, mécaniciens, électriciens, etc.) font partie d'entreprises extérieures. Et quand il y a un problème, la direction de la SNECMA s'en lave les mains, rejetant la responsabilité sur les directions des entreprises extérieures.

Mais en définitive, c'est elle la responsable de ce type de situation. Les travailleurs des entreprises extérieures ont, en fait, un seul même vrai patron : la SNECMA. Car c'est bien la direction de la SNECMA qui, après s'être montrée attentiste lors des premiers jours de la grève, est intervenue dans ce mouvement auprès de la SERCOMAT pour mettre fin à la grève et retirer la mesure de licenciement. L'agitation des caristes commençait à s'éterniser et faisait sans doute mauvais genre...!

Alors, quand des travailleurs sont déterminés, même à un petit nombre, ils peuvent souvent faire reculer un patron !

Correspondant LO

Snecma Villaroche (77)

AU "BATIMENT 3" LA COUPE EST PLEINE

A la SNECMA Villaroche, un mouvement s'est déclenché depuis la fin septembre à l'atelier expérimental, le Bâtiment 3, qui occupe plus de 400 travailleurs.

Le 15 septembre les fabrications prototypes d'un nouveau moteur, le GE 90, étaient officiellement lancées. La direction comptait éponger le surcroît de travail en passant des postes en 3x8, voire en 2x12 le week-end.

Le 25 septembre nous avons débrayé pour la première fois à plus de 90 % dans les deux équipes et la normale, montrant ainsi que nous n'acceptions pas ces mesures de rentabilisation.

Les revendications adoptées à main levée par l'assemblée des grévistes sont au nombre de quatre : l'embauche de 45 travailleurs, la pré-retraite à 55 ans, l'augmentation des salaires, le rattachement du Bâtiment 3 à la direction technique.

Parallèlement aux débrayages qui rassemblaient toujours autant de monde, ceux d'entre nous qui ont un tampon de contrôle ont, dès le début, décidé de le rendre. Conséquence de tout cela, la désorganisation du processus de production, le retour des contrôleurs destinés initialement à d'autres tâches par la direction, et des problèmes pour cette dernière avec les services officiels qui certifient la production auprès de l'aviation civile.

Quelques réactions corporatistes ont quelque peu émaillé les débats mais sont devenues bien vite minoritaires, car chacun comprend qu'on a besoin de tout le monde dans cette bagarre.

La direction, pour le moment, n'a lâché qu'une petite vingtaine d'emplois et la promesse de "budgets spéciaux" pour rattraper les retards de salaires les plus criants.

L'assemblée générale a jugé que cela était insuffisant et la lutte continue. Le problème en discussion aujourd'hui est celui de ne plus rester confinés à l'atelier.

Correspondant LO

Transports parisiens

TRAFIC EN HAUSSE ET BAISSE DES EFFECTIFS

Jeudi 10 octobre, aux ateliers de réparation des autobus RATP du centre Championnet à Paris, s'est tenue tôt le matin une assemblée générale convoquée par les syndicats CGT-CFDT-CFTC. Une centaine de travailleurs s'y sont retrouvés et décidèrent d'intervenir auprès de la direction des ateliers et des dépôts, lors d'un Comité d'établissement dont l'ordre du jour comprenait les problèmes des effectifs, des salaires et de la sous-traitance.

Aux ateliers Championnet, depuis le début de l'année, nous sommes à moins 30 aux effectifs et la direction voudrait les porter de 630 à 560 d'ici à la fin 1994 pour aller vers la réduction à 500 ouvriers. Pour cela, elle tente d'augmenter la rentabilité par tous les moyens, ces derniers temps en tentant de diminuer les temps pour effectuer les travaux. En tout cas, à Championnet, dans la plupart des équipes, elle n'y a pas réussi jusqu'à présent.

La politique de la direction s'inscrit en fait dans une politique générale , le PDG, Blanc, ayant annoncé des réductions d'effectifs dans différents secteurs des maintenances.

Aux Infrastructures et Aménagements, la direction envisagerait la suppression de 125 emplois à l'entretien des ouvrages d'art (2/3 des effectifs) et 140 à l'entretien des bâtiments. Même si l'on ne connaît pas tous les projets de réduction d'effectifs (600 dans le secteur administratif), nous savons que nous entrons dans un cycle important de restructuration. La direction ne cache pas que, malgré les 20% de hausse prévue à l'exploitation (RER Eurodisneyland, Tramway de Saint-Denis, notamment...), elle veut rester à 38 000 agents.

En tout cas, aux ateliers et dans les dépôts, nous entendons montrer notre opposition aux réductions d'effectifs.

Correspondant LO

Un rassemblement de travailleurs de Championnet, il y a quelques années.

LUTTE DE CLASSE D'OCTOBRE (n° 41) EST PARUE

AU SOMMAIRE

L'URSS après le putsch

Yougoslavie
Les révolutionnaires et la dislocation de la Fédération

Madagascar
Une dictature et une oppression soumises aux diktats de l'impérialisme

Etats-Unis
Farrakhan et la Nation de l'Islam

Grande-Bretagne
L'extrême-gauche et le parti travailliste — le temps des remises en question ?

Envoi contre 12 F. en timbres.

(AFP)

À LA CHASSE AU MINISTRE

Quand Edith Cresson était à Poitiers, il y avait autour les policiers, les barrières et les agriculteurs.

Il n'a pas fait bon, ces derniers temps, être préfet, percepteur, et surtout ministre, dans nos vertes campagnes. Un peu partout des agriculteurs, des éleveurs surtout, ont multiplié les actions de commandos ou les manifestations, à quelques dizaines ici, et quelques centaines ailleurs.

Dans plusieurs départements les agriculteurs se sont fait un plaisir d'aller réveiller les préfets. Ils ont manifesté devant les préfectures de Seine-et-Marne, Manche (bagarre avec la police) de Tarn-et-Garonne (lâcher d'ovins), devant la sous-préfecture de Saône-et-Loire (pneus et bottes de paille enflamés contre la grille), etc.

Dans le Cantal, c'est la trésorerie d'Aurillac qui a été endommagée par un début d'incendie...

Mais ce sont surtout les ministres qui ont été les cibles de prédilection. Charasse, particulièrement choyé par les agriculteurs, avait déjà provoqué des affrontements paysans-forces de l'ordre, par sa venue à Vichy le 27 septembre. Il n'a pu visiter un petit village d'Auvergne qu'avec la protection de deux blindés (légers !) et de trois escadrons de gendarmerie. Si le ministre du Budget veut continuer à voir le pays, il va falloir créer un poste budgétaire rien que pour lui.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Frédérique Bredin, n'a pu atterrir sur l'aéroport de Charleville-Mézière. Elizabeth Guigou, ministre des Affaires européennes, a dû renoncer à inaugurer la foire d'Orange.

François Doubin, ministre de l'Artisanat, Martine Aubry, ministre du Travail, et finalement Louis Mermaz lui-même, le ministre de l'Agriculture (c'est justice tout de même !) ont dû reculer ou annuler des visites.

Edith Cresson est bien parvenue à aller jusqu'à Poitiers, où elle a rencontré des responsables agricoles, mais cela n'a pas empêché que deux bennes de fumier soient déversées devant la préfecture.

Les agriculteurs, depuis leur manifestation réussie à Paris le 29 septembre, maintiennent donc la pression, comme le leur demandent explicitement les principaux syndicats agricoles, la FNSEA et le CNJA.

Devant cette agitation, le gouvernement a un peu reculé, et Mermaz a présenté un «plan d'urgence» à effet immédiat de 1,1 milliard de francs, en faveur des éleveurs. Seulement ceux-ci estiment ces mesures tout à fait insuffisantes et continuent de s'en prendre à tout ce qui ressemble à un ministre dans les campagnes.

Même si ce sont seulement de petits groupes d'agriculteurs qui bougent, ils sont soutenus certainement par l'ensemble. Et le gouvernement, même s'il y a eu parfois des affrontements violents, évite de jeter de l'huile sur le feu par des interventions trop musclées. Et on remarquera une fois de plus que s'il y a un peu d'argent pour les paysans, il y en a beaucoup pour les patrons, et pas du tout pour les ouvriers.

Pourtant, dans les villes, si on n'a pas de tracteurs ni de fumier, on a tout de même bien aussi de gros moyens de se faire voir !

André VICTOR

QUILLIOT DÉÇU, IL ÉTAIT TEMPS

Le maire de Clermont-Ferrand, Roger Quilliot, a démissionné pour protester contre le fait que le gouvernement *«semble se désintéresser de notre agglomération parce que celle-ci a cru méritoire de rester calme malgré les grandes difficultés qu'elle éprouve»*.

Il faut vraiment être auteur de romans et politicien PS pour oser présenter les choses de cette façon. Car l'Etat a beaucoup fait pour certains Clermontois. Les actionnaires de Michelin, par exemple, ont été servis à plusieurs reprises en subventions publiques, en prêts à taux réduit, etc. Et largement. Le trust du pneu avait même réussi à obtenir, lors des belles années de l'expansion économique, qu'on ne vienne pas l'embêter avec l'installation d'industries concurrentes qui auraient pu faire monter les salaires dans la région.

Et pendant un quart de siècle le maire, Quilliot, sans faiblir approuvé soutenu tous les mauvais coups – et ils furent nombreux – de Michelin. Pas plus tard qu'en avril, lors de l'annonce du dernier plan de licenciements, Quilliot invitait encore les travailleurs au calme. Et au sortir d'un conseil municipal tenu avec le PDG il n'hésitait pas à se louer : *«Nous avons tous mieux compris la logique de l'entreprise Michelin et les raisons des décisions douloureuses qu'elle s'est vu dans l'obligation de prendre»*.

Alors, aujourd'hui, Quilliot fait mine de pleurer parce qu'aucune des administrations parisiennes décentralisées entre différentes villes de province gérées par le PS n'a prévu d'aller à Clermont. Il tape du pied. On s'est moqué de lui ! Ah bon, il vient seulement de commencer à comprendre ?

GAMMA

Retrait de permis par un préfet. Un beau créneau pour les assurances.

ASSURANCE CHAUFFARDS

Deux compagnies d'assurances viennent de proposer un nouveau "produit" : une assurance contre le retrait du permis de conduire. Pour une prime annuelle de 1 000 F, elles mettront à la disposition de l'automobiliste sanctionné un chauffeur, pour une durée qui pourra aller jusqu'à un mois. Ce nouveau type de contrat ne verra d'ailleurs peut-être pas le jour, car il soulève de nombreuses protestations, étant accusé à juste titre d'être une assurance pour chauffards.

Les compagnies d'assurance s'en défendent, en arguant qu'il ne s'agit pas de garantir tous les retraits de permis (pas pour état d'ivresse, homicide, etc.) mais simplement pour des fautes plus bénignes comme l'excès de vitesse, ou le passage à un feu rouge. Et que cela concernera surtout des gens qui roulent beaucoup, VRP, cadres, professions libérales, pour qui le véhicule est souvent un outil de travail indispensable. Et qu'enfin, pendant la période de retrait du permis, ce ne sera pas le "chauffard" qui conduira, mais un employé de la compagnie.

Certes. Il n'empêche que le conducteur qui se saura "garanti" par un tel contrat sera peut-être un peu plus insouciant du respect de la sécurité, et qu'il ira peut-être un peu plus vite sur les routes qu'un autre.

D'autre part, si 1 000 F par an ce n'est pas astronomique pour bien des VRP, des membres de professions libérales et des cadres (ou leur société) pour bien des salariés, en revanche, cela fait tout de même une somme.

Pour pouvoir rouler avec insouciance, il faudra donc en avoir les moyens. C'est une fois de plus la sélection par l'argent.

Mais il est vrai que cette sélection par l'argent joue déjà dans tant de domaines de la société, entre ceux qui ont des voitures à 30 ou 40 briques et ceux qui vont à pied. Entre ceux qui ont un tacot minable et ceux qui roulent toute l'année avec un chauffeur et qui ignorent même le montant de leur police d'assurances.

A. V.

Il y a trente ans

LE MASSACRE DU

LA POLICE FRANÇAISE À L'ŒUVRE CONTRE LES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS

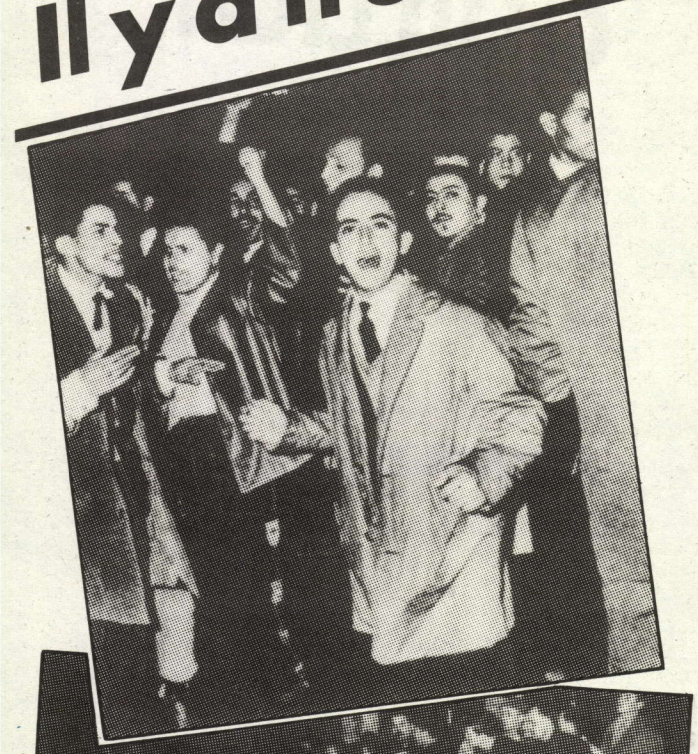

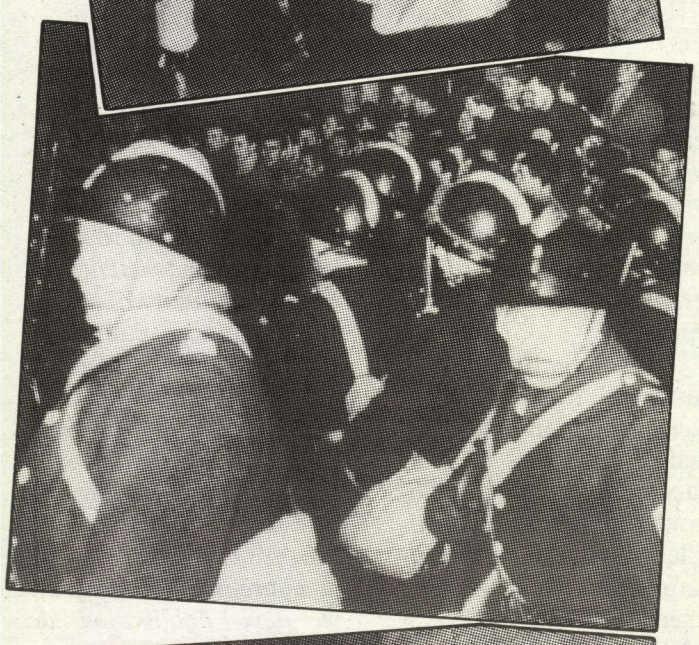

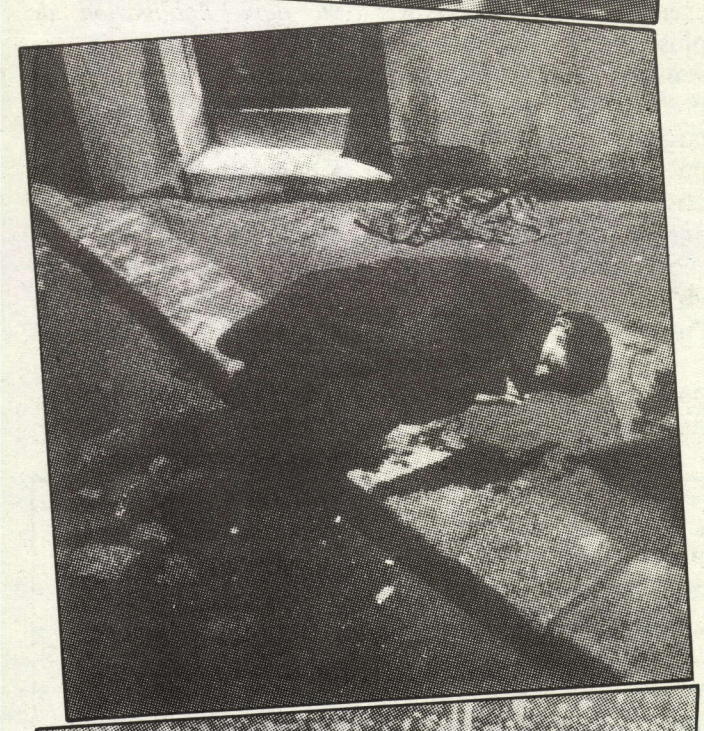

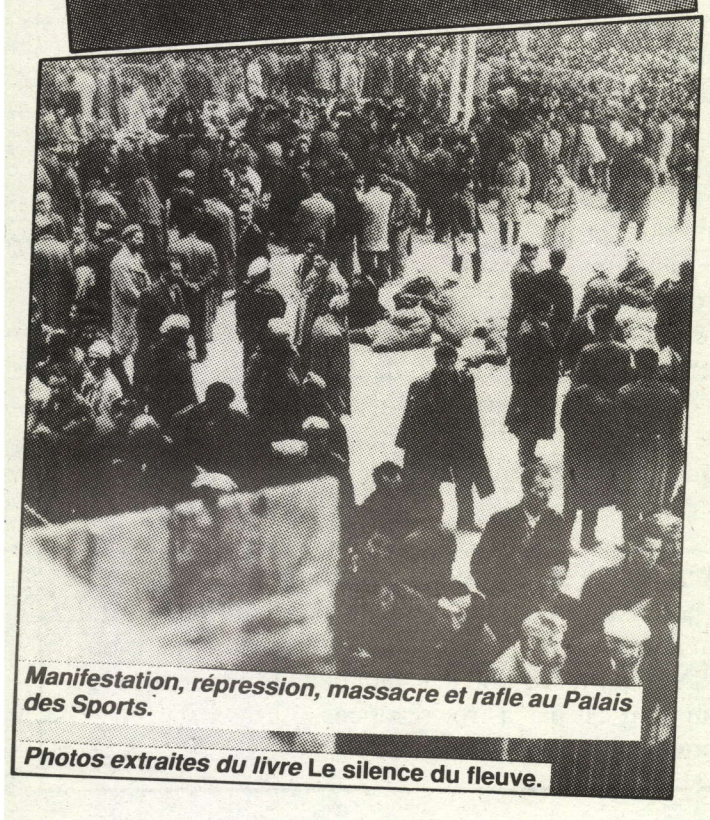

Manifestation, répression, massacre et rafle au Palais des Sports.

Photos extraites du livre Le silence du fleuve.

Le 17 octobre 1961, il y a trente ans, la police réprimait sauvagement une manifestation de travailleurs algériens dans les rues mêmes de Paris. Les policiers ouvraient le feu sur les cortèges qui se formaient, frappaient à coups de matraques en bois ou de crosses, pourchassaient ceux qui s'enfuyaient dans les rues ou le métro.

Des cadavres ou des blessés étaient jetés dans la Seine d'où l'on repêcha dans les jours suivants 70 corps. La répression fit plus de 200 morts. 20 000 ou 30 000 manifestants algériens étaient descendus ce soir-là dans la rue : 11 500 furent arrêtés, battus, enfermés au Palais des Sports Porte de Versailles, au stade Coubertin ou au Centre d'identification de Vincennes ; une partie d'entre eux furent ensuite transférés vers les camps de prisonniers en France de Thol, du Larzac, de Saint-Maurice-l'Ardoise, ou rapatriés dans les camps de prisonniers en Algérie.

La guerre coloniale était ce soir-là menée dans les rues mêmes de la capitale.

Et pourtant en ce mois d'octobre 1961, la guerre d'Algérie, commencée en novembre 1954, touchait presque à sa fin. L'indépendance était déjà virtuellement acquise. Mais le gouvernement français continuait cependant sa guerre pour essayer d'arracher au FLN le plus de garanties possibles pour le maintien des intérêts des capitalistes français dans la future Algérie indépendante.

Depuis le 5 octobre le gouvernement français avait institué le *«couvre-feu»* pour tous les travailleurs algériens de 20 h 30 à 5 h 30 du matin.

C'est officiellement pour protester contre ce couvre-feu et les exactions policières de plus en plus insupportables pour la communauté algérienne de Paris, que la Fédération de France du FLN avait décidé la manifestation du 17 octobre. Il s'agissait surtout pour le FLN de faire, vis-à-vis du gouvernement français, une démonstration de force et de rendre plus pressant pour lui le besoin d'en finir rapidement avec la guerre. Même si les dirigeants de la Fédération de France du FLN n'ignoraient rien des risques qu'ils faisaient courir aux manifestants algériens qu'ils envoyaient sans défense dans la rue pour une manifestation volontairement pacifique.

Car la sauvagerie avec laquelle la police parisienne réprima cette manifestation du 17 octobre n'étaient rien d'autre que la continuation, sur le sol métropolitain, de la guerre que menaient depuis sept ans, sur le sol algérien, les gouvernants français successifs, toutes tendances confondues, des socialistes en 1956-1957 à De Gaulle depuis 1958.

Et c'est bien pourquoi le 18 octobre 1961 toute la grande presse était unanime pour travestir la réalité, parler d'émeutiers algériens qui auraient attaqué un service d'ordre *«contraint de se défendre»*, pour se féliciter du rôle de la police, et ne reprendre que le bilan officiel de trois morts, du *Monde* à *L'Aurore* en passant par *Le Parisien Libéré*. C'est pourquoi le préfet de police, Papon, devait non seulement recevoir l'appui de son ministre de l'Intérieur et du Conseil municipal de Paris, mais aussi celui du secrétaire de la fédération socialiste de la Seine, Claude Fuzier, qui écrivait quelques jours plus tard dans le journal socialiste *Le Populaire : «M. Papon [...] un homme affable et brave. Un fonctionnaire dévoué et souvent humain»*.

L'unanimité des dirigeants de la bourgeoisie française pour couvrir les crimes de ses hommes de main est dans l'ordre des choses. Mais s'il est dans cette journée du 17 octobre 1961 un autre fait marquant, et tristement marquant, c'est l'indifférence, voire l'hostilité, de la population française, jusque dans les rangs de la classe ouvrière française dont c'était les camarades d'atelier, les voisins de chaîne qui venaient d'être matraqués ou assassinés.

Certes, il y eut des gestes de solidarité de la part de témoins dans la rue, de la part du personnel hospitalier vis-à-vis des blessés, de camarades de travail dans les jours qui ont suivi, ou du personnel de l'Hôpital Sainte-Anne qui aidèrent à s'évader, vendredi 20 octobre, après une nouvelle manifestation de femmes algériennes, les prisonniers que la police avait enfermés dans une salle de l'hôpital réquisitionnée. Mais ils restaient des gestes isolés.

Le Parti Communiste à l'époque était pourtant fort, et plus fort qu'aujourd'hui. La CGT comptait beaucoup plus de syndiqués qu'aujourd'hui et avait dans ses rangs de nombreux syndiqués algériens dans des grosses usines. Et c'est sûrement dans les rangs de ces organisations-là qu'il y eut le plus de militants mis mal à l'aise ou indignés par la politique de leurs propres organisations. Mais les organisations politiques ou syndicales ouvrières, elles, en tant que telles, ne levèrent pas le petit doigt. Si ce n'est quelques réactions locales.

Car lorsqu'après le 17 octobre le FLN proposa d'appeler à une manifestation commune, Algériens et Français au coude à coude le 1er novembre, pour protester contre le massacre du 17 octobre et exiger la fin de la guerre, aucune organisation, aucun syndicat ne lui répondit.

Quelques mois plus tard, le 8 février 1962, la police fit 9 morts (8 d'entre eux militants du PCF), dans une manifestation appelée cette fois par les organisations françaises contre l'OAS, l'extrême-droite qui faisait à son tour des attentats en France contre la politique de négociations du gouvernement avec le FLN. C'était la rançon, en quelque sorte, que payaient cette fois des manifestants français, pour la lâcheté de leurs organisations en octobre.

Comme on la paye encore aujourd'hui d'avoir une police dressée au racisme, et une extrême-droite toujours présente.

Olivier BELIN

17 OCTOBRE 1961 A PARIS

Octobre 1961 dans les livres

LA BATAILLE DE PARIS
17 octobre 1961 de Jean-Luc Einaudi

Trente ans après le massacre des Algériens perpétré par la police parisienne en octobre 1961, le silence officiel est toujours de rigueur sur le sujet. Les autorités policières et gouvernementales se sont succédé, mais toutes ont tenu à protéger les assassins en uniforme de la police parisienne, dont pas un seul n'a été inquiété depuis.

Devant le silence officiel et la volonté d'étouffer toute information sur ce sujet, le travail de documentation et de témoignage accompli par Jean-Luc Einaudi n'en est que plus remarquable. C'est en faisant parler des témoins retrouvés, souvent bien longtemps après – passants, journalistes, médecins, et même policiers écœurés par les exactions de leurs collègues – qu'il fait revivre pour ses lecteurs ce que fut ce mois d'octobre 1961 à Paris.

C'est ainsi qu'on découvre par des témoignages successifs comment, au fil des heures, la police opéra en toute impunité contre des Algériens qui tentaient de venir manifester dans Paris contre le couvre-feu et les rafles dont ils étaient victimes déjà depuis de nombreuses semaines.

A 18 h 30, Pont de Neuilly :

«Un Algérien rentre du travail. Un inspecteur l'interpelle et lui demande s'il est algérien. «Oui», répond-il. Sans un mot, l'inspecteur lui tire une balle dans le bas-ventre et s'en va».
(Rapport des archives du FLN, octobre 1961).

Porte de Pantin :

«Le bus 151 arrive de Drancy. Cent mètres environ avant la Porte de Pantin, il s'arrête. Des policiers montent et font descendre tous ceux qui leur paraissent ressembler à des Algériens (...) Des Espagnols, des Italiens disent : «Attention, je ne suis pas algérien !» Les Algériens sont conduits aux abris des bus de la Porte de Pantin. Là, il s'en trouve déjà des centaines sous la garde de CRS et de policiers parisiens armés de mitraillettes. Tous ceux qui sortent du métro sont également raflés et amenés à cet endroit. Les policiers sont dépassés par le nombre. Ils bousculent les gens, les poussent, les frappent à coups de bâton pour les obliger à se tasser (...). Des cars de police et des autobus de la RATP arrivent. Les cars de police ne suffisent plus aux arrestations dans Paris. Maurice Papon a donc décidé de réquisitionner des autobus de la RATP, avec leurs chauffeurs.»
Témoignage de M. Chabanne, le 27 septembre 1987.

Pont de Clichy, c'est un policier qui parle :

«C'était un vrai champ de bataille, c'était dégueulasse. Il y avait du sang partout, sur le pont. C'était horrible. Il y avait des flaques de sang. Il y avait du sang sur les rambardes du pont. On a prétendu qu'il y avait eu des policiers blessés alors qu'on n'en a trouvé aucun de blessé. C'était pour justifier le sang sur le pont».
Témoignage de Paul Rousseau, le 10 juillet 1986.

Dans la cour de la Préfecture de Police, dans l'île de la Cité, c'est sous l'œil des autorités, voire, selon certains témoignages, du préfet lui-même, et à coups de bancs que la police massacre les Algériens arrêtés, faisant 50 morts dont les corps furent jetés en Seine.

Après les rafles, pour les survivants, ce sont les centres de détention, à Vincennes, à Beaujon ou dans le stade Coubertin, dans des conditions épouvantables ; *«une vision d'horreur»* déclare un médecin. Un policier chargé de convoyer les blessés de Coubertin à l'Hôpital Corentin-Celton raconte sa honte quand les infirmières lui crient, à lui et à ses collègues : *«Assassins»*.

Jean-Luc Einaudi fait parler les faits, cela donne un livre sans concession : le pouvoir gaulliste est responsable du massacre, mais il ne cherche pas d'excuses pour autant aux organisations de gauche dont les protestations furent plutôt discrètes. Un livre qui en dit long sur les méthodes criminelles de la pourtant très «républicaine» et «démocratique» police parisienne alors sous la tutelle du tristement célèbre Maurice Papon qui s'était déjà illustré lors des rafles de Juifs pendant l'Occupation.

Cécile BERNIER

La Bataille de Paris, *de Jean-Luc Einaudi, éditions du Seuil, 130 F.*

LE SILENCE DU FLEUVE d'Anne Tristan

Publié à l'occasion du trentième anniversaire de la répression du 17 octobre 1961, le livre d'Anne Tristan *Le silence du fleuve* rassemble une grande quantité de documents photographiques sur les événements eux-mêmes, sur les rafles de police, ainsi sur le bidonville de Nanterre, le plus gros de ces bidonvilles, aux portes de Paris, où vivaient encore en octobre 1961 une grande partie des travailleurs immigrés de la capitale. Tous ces documents sont illustrés de petits récits ou témoignages.

Le texte lui-même, relativement bref, retrace l'essentiel de ces événements du mois d'octobre 1961 et du contexte dans lequel se situent les documents rassemblés. (C'est de ce livre que sont extraites les photos qui illustrent cette page). **O.B.**

Le Silence du Fleuve, *d'Anne Tristan, éditions Syros, 150 F.*

Signalons deux autres livres publiés précédemment, qui parlent d'octobre 1961 :

LES RATONNADES D'OCTOBRE : série de témoignages rassemblés par Michel Lévine, paru aux Editions Ramsay en 1985.

MEURTRES POUR MEMOIRE : roman policier de Didier Daeninckx, paru aux Editions Série Noire en 1983, qui présente sous la forme d'une fiction policière une enquête sur la répression d'octobre 1961.

LUTTE OUVRIÈRE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233
75865 PARIS CEDEX 18
FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – B.P. 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970.
Gérant : Michel Rodinson.
Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat.
Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson.
Tirage : 17 000 exemplaires.
Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris.
Impression : Roto de Paris, La Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).
Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS

– **Lutte Ouvrière -** hebdomadaire :
France : 6 mois : 130 F - 1 an : 250 F.
Autres pays, voie ordinaire : 6 mois : 170 F - 1 an : 320 F.
– **Lutte de Classe -** mensuel trilingue en français, anglais et espagnol édité par l'Union Communiste Internationaliste :
France, 1 an : 80 F. – Autres pays, voie ordinaire, 1 an : 95 F.
Pour envois par avion ou sous pli fermé, tarifs sur demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL et VILLE : .....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement : • par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
• par virement postal à MICHEL RODINSON - CCP 6 851 10 R - PARIS.

VERS L'UNION OU LA DÉSUNION ?

A peine avait-t-il été annoncé que les dirigeants de dix Républiques soviétiques sur quinze s'étaient engagés fermement à signer la dernière mouture du traité économique le 15 octobre que la signature a été reportée. Pour seulement quelques jours, d'après les uns. Pour bien plus, d'après d'autres.

(LO)

Hauts fourneaux à Nijmi - Taguil dans l'Oural. L'activité économique est de plus en plus désorganisée par la sagacité des privilégiés.

En fait les pouvoirs des différentes Républiques sont enfermés dans un cercle vicieux : d'une part tous reconnaissent qu'il est indispensable de maintenir des liens, en particulier économiques, entre les Républiques qui ne sont pas viables en tant qu'entités économiques indépendantes ; mais d'autre part les dirigeants des Républiques n'osent pas renoncer à la démagogie nationaliste, sur laquelle ils jouent maintenant depuis plusieurs années, de peur d'être éliminés par des politiciens tout prêts à surenchérir sur ce terrain pour leur ravir la place.

C'est ainsi qu'en Russie, la signature du ministre de l'Economie opposé au principe du Traité, a été accueillie, le 1er octobre, immédiatement par un tollé de la part d'un certain nombre de politiciens, comme lui dans l'entourage d'Eltsine mais qui sont néanmoins ses rivaux. C'est ainsi, entre autres, que le vice-président russe, le général Routskoï, a dénoncé le futur accord économique parce qu'il constituerait un véritable "cambriolage" contre la République de Russie considérée comme une simple "vache à lait". Il a proposé que la Russie proclame immédiatement unilatéralement son indépendance... sans oublier de faire des offres de service pour qu'on lui confie la responsabilité du gouvernement.

Eltsine, appelé à trancher le différend qui oppose les ambitieux aux dents longues de son entourage, pratique la politique qu'il a lui-même reprochée à Gorbatchev : s'appuyer alternativement sur les uns et sur les autres, au risque de paraître pour le moins incertain sur la politique qu'il entend suivre. Il semble ainsi avoir désavoué son ministre de l'Economie qui a été contraint à la démission et a claqué la porte en affirmant que le gouvernement russe était *"incapable de stabiliser l'économie et d'assurer la transition vers une économie de marché"* , puis Eltsine a spectaculairement approuvé le principe du Traité de l'Union, comme d'ailleurs les représentants des neuf autres Républiques siègeant au Conseil d'Etat. Mais il a aussitôt ajouté qu'il fallait modifier le Traité pour que la République de Russie accepte de signer. Eltsine ne veut pas qu'on puisse l'accuser de brader certains attributs de souveraineté de sa République au profit du pouvoir central !

Lui qui a joué sur cette démagogie nationaliste pour se hisser à la tête de la République de Russie et affaiblir Gorbatchev peut difficilement faire marche arrière aujourd'hui, talonné qu'il est par tous les privilégiés à qui il a fait miroiter une part plus importante du gâteau, par tous les ambitieux sur lesquels il s'est appuyé mais qui ont trop bien appris à jouer de la plus basse démagogie nationaliste pour ne pas être dangereux.

Et il en est de même au niveau des pouvoirs locaux de toutes les Républiques.

Et de coups d'éclats en déclarations fracassantes, de négociations en renégociations, on s'achemine de plus en plus nettement vers un affaiblissement continu du pouvoir central, vers une diminution constante de ses prérogatives au point qu'on peut se demander si le traité ne sera pas finalement vidé de tout contenu le jour où il sera finalement ratifié, s'il l'est un jour.

Bien que tout le monde reconnaisse qu'il y va de la survie non seulement de l'Union mais des Républiques elles-mêmes qu'elles parviennent à s'entendre, pour l'instant le pouvoir central se désagrège de plus en plus et l'Union s'achemine vers l'éclatement ; sous les coups redoublés de toutes les ambitions.

Dominique Chablis

LE KGB N'EST PAS ENCORE AU CAGIBI

(LO)

Troupes intérieures, du KGB, dans une ville de l'Oural.

La dissolution du KGB dont le principe a été adopté par le Conseil d'Etat de l'URSS le 12 octobre dernier, et à propos de laquelle les journalistes occidentaux ont fait beaucoup de littérature, fait partie de ces mesures plus symboliques que réellement réformatrices que prend le pouvoir central.

D'abord il s'agit uniquement du KGB d'URSS et non pas des KGB des différentes républiques : le KGB de Russie par exemple n'est ni dissous ni réorganisé pour l'instant. C'est dire la portée limitée de la mesure envisagée.

Et puis il ne s'agit pas de "dissoudre" purement et simplement le KGB d'URSS, il s'agit de le réorganiser en le scindant en trois services distincts : l'espionnage, le contre-espionnage et la police des frontières. Ce sont les mêmes hommes et les mêmes "compétences" qui continueront d'être utilisés et il est bien évident qu'il serait naïf de croire que la police politique n'existerait plus du coup en URSS.

D'ailleurs aucun Etat au monde, y compris les Etats occidentaux dits démocratiques ne se passe de ce genre de service. Et le fichage des citoyens, les écoutes téléphoniques, les enquêtes policières sur les syndicalistes ou les militants politiques, sur les personnalités de l'opposition et même du gouvernement, sont pratiques courantes en France comme aux USA. Et de même que les USA ne sont pas prêts à se passer du FBI, leur police politique à eux, l'URSS ne renoncera pas à la sienne, qu'elle s'appelle KGB ou pas.

A moins justement que l'URSS cesse d'exister en tant qu'Etat unifié. Par la force des choses, la police politique serait alors sinon encore "dissoute", du moins morcelée en autant de bouts qu'il pourra y avoir d'entités souveraines. Ce qui n'empêchera pas les bouts "nationaux" de continuer à rendre des services aux dirigeants, fussent par ailleurs ces derniers des nationalistes réactionnaires forcenés.

L'AIDE À L'URSS VUE DU CÔTÉ CAPITALISTE

Antenne 2 a révélé que la France avait trouvé un produit à exporter vers l'URSS : le PMU ! On a une surproduction de chevaux de course et de plus, il y a un filon à exploiter sur les champs de course de Moscou pour les organisateurs de tiercé. Là-bas aussi, il y a de l'argent à prendre dans les poches des "gogos".

Ce n'est tout de même pas parce qu'on ne veut pas du bétail des pays de l'Est, qu'on va fermer la frontière dans l'autre sens à nos petits vices nationaux et aux combinards qui les exploitent !

LES BROCHURES DU CERCLE LEON TROTSKY
Dernières brochures parues :
- La MONTEE DES NATIONALISMES EN EUROPE CENTRALE ET BALKANIQUE
(Exposé du Cercle Léon Trotsky du 14 juin 1991)
- URSS : APRES LE COUP D'ETAT MANQUE
(Exposé du Cercle Léon Trotsky du 4 octobre 1991)
Prix 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure -

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995